

Rapport d'activité 2022

Parcs de stationnement

CHARLES DE GAULLE / JEAN JAURES



Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Groupe Français leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et de la mobilité en ville et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Marseille et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre groupe s'est interrogé pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être :



SOMMAIRE

L'ENTREPRISE.....	6
NOS METIERS.....	7
NOTRE HISTOIRE.....	9
NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	10
1. COMPTE-RENDU TECHNIQUE	17
I. PRESENTATION GENERALE	18
A. DESCRIPTIF DES PARCS	18
B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT	19
a) SOCIETE DELEGATAIRE	19
b) SOCIETE EXPLOITANTE.....	19
c) ADRESSE D'EXPLOITATION	20
C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES	21
D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION	22
II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS.....	26
A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS	26
B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS	28
III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT .	34
A. INVESTISSEMENTS / GER.....	35
B. CONTRATS D'ENTRETIEN	37
C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE	39
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	41
A. SYNTHESE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	41
B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES.....	43
a) Fréquentation horaires	43
b) Sorties gratuites	45
C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS.....	47
a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés	52
b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie	49
D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS.....	54
E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	50
a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC).....	50
b) Répartition des modes de paiement	51

V.	QUALITE DE SERVICE	57
A.	SERVICES A LA CLIENTELE.....	57
	a) Service relations clients	57
	b) Service à la mobilité.....	58
	c) Service aux clients	59
	d) Services digitaux.....	62
B.	RECLAMATIONS CLIENTS.....	65
C.	QUALITE DE SERVICE	66
	a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères	66
	b) Engagements environnementaux	67
	c) Engagements sociaux.....	67
	d) Les moyens pour assurer la gestion du service.....	69
	e) Sureté et sécurité.....	71
VI.	ANALYSE DES EFFECTIFS	72
A.	ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2021.....	72
B.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP	73
2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE.....		74
I.	COMPTE D'EXPLOITATION	75
A.	COMPTE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE	75
B.	COMPTES DU DELEGATAIRE	77
II.	COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE.....	75
III.	DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL.....	76
3. ANNEXES		77

PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

2 600
parkings dans
le monde

+500
villes

1,4M
de places de
stationnement gérées

2 140 km
de voirie urbaine
gérée

9
pays

9 000
collaborateurs



ORGANISATION FRANCE

Indigo propose des solutions sur-mesure à l'ensemble de ses clients amont : collectivités territoriales, sites culturels, de loisirs ou touristiques, hôpitaux, centres commerciaux, aéroports et gares. Le groupe met un point d'honneur à proposer des lieux accueillants, propres et sécurisés sur l'ensemble de son réseau.

Véritable laboratoire d'innovations, Indigo en France pense, développe et exporte un éventail de solutions qui contribuent à fluidifier la circulation urbaine et améliorer la mobilité individuelle. En plus de proposer une offre de stationnement simplifiée et personnalisée, Indigo enrichit l'expérience du stationnement en repensant le parcours client. Accompagné dans toutes les étapes de mobilité, l'utilisateur profite mieux de sa ville, de sa destination.

C'est en France qu'ont été développés une grande partie de nos dispositifs pilotes – outils d'exploitation, offres tarifaires, outils de gestion – qui dessinent le parking de demain. Ces innovations font du parking du futur, plus qu'un lieu de stationnement mais des lieux d'échanges et d'informations, connectés à leurs environnements et reliés à la ville.

Par ailleurs, dans le cadre de la loi sur la dépenalisation du stationnement, de nombreuses collectivités ont confié à la société Streeteo, filiale à 100% du groupe Indigo, de réaliser des missions de contrôle du stationnement payant, de collecte des forfaits post-stationnement et de gestion des contestations

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE
Président



Sébastien FRAISSE
Directeur Général



Vincent Miller
Directeur Général France



Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud Est

Pierre BONNABAUD, Directeur régional de la région Sud Est dans le périmètre duquel se situe la ville de Marseille.

NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL



Stationnement en ouvrage et services associés ET STATIONNEMENT VOIRIE



Nous opérons sous toutes les formes contractuelles et pour une grande diversité de clients publics et privés : centres-villes, gare et aéroports, hôpitaux, centre commerciaux, université, bureaux, espaces de loisirs et événementiels... Nous réalisons de nouveaux projets, du financement à la conception jusqu'à la construction et l'exploitation de parkings en superstructure et souterrains. Nous disposons

également de toute l'ingénierie pour faire évoluer les parcs de stationnement : analyse des besoins, conception, rénovation et suivi des travaux. Nous prenons en charge la mise en services des parkings, leur exploitation et leur entretien.

Chez Indigo, nous mettons un point d'honneur à offrir à nos usagers une expérience de qualité basée sur nos piliers fondamentaux : accueil, maintenance, propreté et sécurité, tout en développant des services pour faciliter leur quotidien.

Plus qu'un lieu de stationnement, le parking INDIGO est imaginé comme un pôle de services : services aux véhicules, aux utilisateurs, à la mobilité et même aux quartiers pour rendre l'expérience client toujours plus satisfaisante

Pour le stationnement en voirie, nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers.

En matière d'exploitation, nous proposons des équipements dernière génération pour la voirie avec des modes de paiement digitalisés pour une expérience usager plus fluide.



MOBILITES ET RECHARGE ELECTRIQUE

Pour fluidifier les déplacements et contribuer à une ville plus apaisée, INDIGO fait de la mobilité douce un axe de développement et d'accompagnement de ses clients, notamment, en favorisant la pratique du vélo et en déployant des bornes de recharge pour véhicules électriques dans ses lieux de stationnement. INDIGO imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde : déploiement d'espaces de stationnement sécurisés et services pour les vélos « Cyclopark », partenariat avec Bouygues Energies & Services et Electra pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mise en place de flotte de vélos pour les entreprises et solutions de vélos partagés privatives avec bornes de recharge et de sécurisation... En complément, INDIGO est actionnaire de l'opérateur de mobilité partagée Smovengo, en charge des Vélib' de la Métropole du Grand Paris.

DES SERVICES AUX CITADINS POUR UNE VILLE PLUS INTELLIGENTE ET PLUS DURABLE

La Logistique urbaine est une thématique importante et croissante dans la mobilité des villes, générant un impact significatif sur la circulation, le bruit et la pollution. Pour répondre à ces enjeux, INDIGO mène une stratégie de développement de services et d'Espaces de Logistique Urbains (ELU) au sein de ses parkings, dont leur situation en hypercentres est un réel atout pour développer de nouveaux usages pour les collectivités, entreprises et particuliers. L'objectif est de contribuer à la fluidification des déplacements urbains, de limiter la pollution et d'avoir un impact positif sur l'activité économique de la ville. Ainsi, INDIGO adapte ses espaces et noue des partenariats stratégiques avec des acteurs clés de la logistique urbaine.

Réception de colis, zone de stockage ou de livraison, points de recharges électriques et espaces de stationnement dédiés font partie des illustrations concrètes de cette vision.

Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation de la vision du [Parking du futur](#) développée par INDIGO et Dominique Perrault Architecture : un espace durable, ouvert et interconnecté avec son environnement.

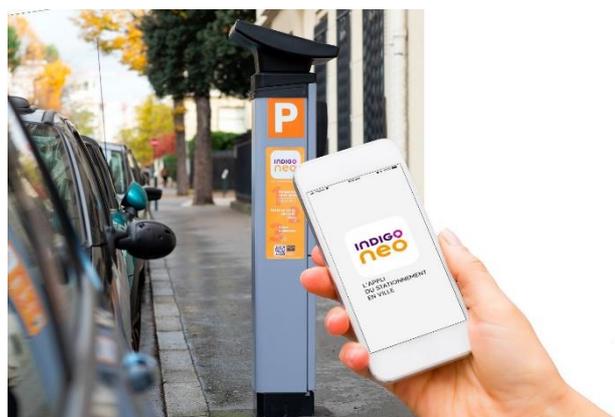


Digital et expérience client

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe INDIGO inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers, dans nos parkings comme en voirie.

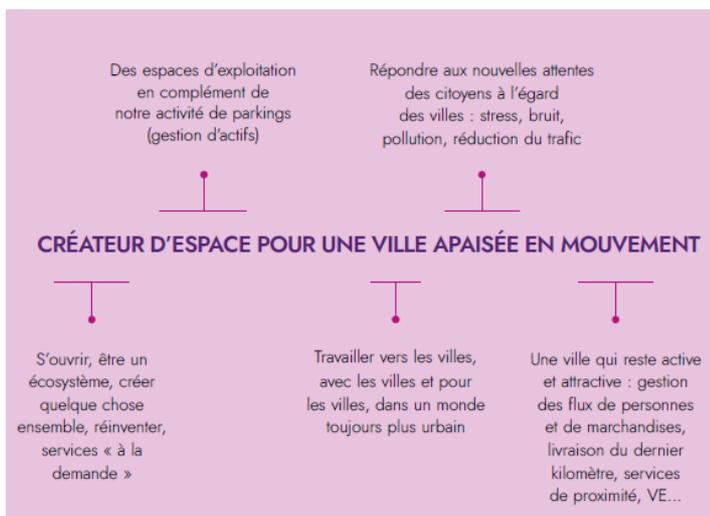
Plus concrètement, avec INDIGO Neo, la première application et le premier site internet du stationnement en ville, les utilisateurs peuvent gérer toutes leurs étapes en voirie et dans les parkings grâce à un parcours simple et sans couture. L'application propose un accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO grâce à la technologie de lecture de plaque, de réserver son stationnement, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, INDIGO Neo offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville. Cette solution utilisant le digital au service de la ville intelligente, permet aux usagers d'accéder, avec une seule et même application, à tous les parkings et toutes les voiries connectés à INDIGO Neo en Europe, mais aussi, d'optimiser leurs temps de trajets, la distance réalisée et les coûts de leur stationnement. Pour les collectivités, il participe à la diminution de la pollution, la fluidification de la circulation et le désengorgement des zones urbaines.

* pour « Mobility as a Service » la mobilité multimodale en tant que service



NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos

services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en coeur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

NOS ENGAGEMENTS RSE

ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS-UNIS

Le Pacte Mondial ou « Global Compact » est une initiative des Nations Unies qui vise à inciter les entreprises à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir 10 grands principes répartis sur les quatre thématiques suivantes : droits de l'Homme, normes internationales du travail, environnement et lutte contre la corruption. Constatant que les principes du Pacte Mondial constituaient de longue date des valeurs fortes en son sein, INDIGO Group a décidé d'officialiser son engagement à long terme envers le développement durable en adhérant au Pacte mondial de l'ONU en juin 2022.

GO FOR CLIMATE, NOTRE PLAN CLIMAT D'ENTREPRISE

Afin de communiquer sur ses engagements en faveur de l'environnement et présenter son plan d'entreprise « GO for Climate », INDIGO lance une campagne interne et externe et affiche ses ambitions de neutralité carbone à horizon 2025.

INDIGO Group s'engage fortement pour l'environnement, en partant du cadre des Accords de Paris et du concept de neutralité carbone.

Dès 2025, nous visons la neutralité carbone de ce sur quoi nous avons une prise directe :

Sur nos émissions directes correspondant aux énergies fossiles consommées dans le cadre de nos opérations (véhicules de services, chauffage...)

Sur nos émissions énergétiques passant par l'achat d'électricité, le plus gros poste étant l'éclairage de nos parkings.

Ensuite, nous avons pour ambition de contrôler tout ce que l'on peut émettre indirectement : nos achats opérationnels, nos investissements, nos déplacements professionnels et domicile-travail, les émissions de nos clients au sein des parcs etc...



LA FONDATION INDIGO

Le Groupe est un mécène engagé depuis de nombreuses années et soutient des actions au service de l'intérêt général au cœur de ses territoires. Associations, sites culturels, structures sportives, événements... le Groupe propose son soutien sous différentes formes comme le don de droits de stationnement en parking, le don financier ou encore le don de visibilité (affiches, messages radio...).

Afin de gagner en cohérence et renforcer ses engagements dans les territoires, le Groupe a créé en 2022 la Fondation INDIGO. Abrisée par la Fondation de France, elle a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable, incarnant en cela notre raison d'être, « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Opérationnelle à compter de 2023, la Fondation INDIGO a pour mission d'agir pour une ville plus solidaire, plus agréable et plus durable en intervenant dans dans plusieurs domaines :



- Le sport et la solidarité, en accompagnant des projets qui :
 - S'appuient sur la pratique et les valeurs du sport pour favoriser l'épanouissement, l'insertion et la création de lien social ;
 - Renforcent les solidarités de proximité et luttent contre l'exclusion en ville.
- La culture et le patrimoine, en encourageant la création et le développement de projets qui visent à préserver, faire vivre et mettre en valeur le patrimoine local, culturel (matériel ou immatériel) et naturel, qui forge l'identité des territoires.

La Fondation INDIGO s'appuie sur l'engagement historique d'INDIGO au service des villes et incarne la raison d'être du groupe « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ».

Véritable outil d'engagement des équipes INDIGO, la Fondation INDIGO soutient uniquement des projets proposés par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Un comité exécutif a été mis en place pour orienter la stratégie de la Fondation INDIGO et sélectionner les projets soutenus ainsi que les montants des dons alloués. Il comprend deux personnalités qualifiées dans ses grands domaines d'intervention (Sport, solidarité, culture et patrimoine).

NOTATION EXTRA-FINANCIERE

Les actions en matière d'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) du Groupe sont régulièrement évaluées par des agences de notation extra-financières. En 2022, deux évaluations ont conforté le Groupe dans sa stratégie de développement durable. L'organisme GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark), spécialiste de l'évaluation des pratiques ESG des gestionnaires d'actifs immobiliers, lui a attribué une note de 87/100 en octobre 2022, en croissance de 9 points par rapport à celle de l'année précédente. L'agence de notation extra-financière Sustainalytics a estimé en décembre 2022 que le Groupe présentait un « faible risque » de subir des impacts financiers liés aux facteurs ESG. L'exposition aux risques ESG du Groupe s'améliore avec une note de 16,6, en progrès de 2,3 points par rapport à 2021.

Ces évaluations confirment celle de Vigéo-Eiris menée en fin d'année 2021, en attribuant le 31 décembre 2021 la note de 65/100 au Groupe Indigo, le classant au 85ème rang mondial sur un panel de 4 889 entreprises évaluées.

LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

L'HUMAIN AU CŒUR D'INDIGO



Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus INDIGO organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'INDIGO répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous

réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique « Vis ma vie en exploitation », met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique « J'aime et je partage ma passion » dans laquelle nos collaborateurs peuvent mettre en avant un talent, une passion et de partager cela avec ses collègues.

Vis ma vie en exploitation

720 vues



Bienvenue dans votre nouvelle rubrique "Vis ma vie en exploitation". Nous sommes heureux d'ouvrir cet espace dont le but est de partager des bonnes pratiques pour faciliter le quotidien de nos équipes sur le terrain.

LA FORMATION AVEC CAMPUS INDIGO

Les collaborateurs bénéficient dès leur arrivée et tout au long de leur carrière d'un accompagnement aux besoins de nos métiers et à la prise en main des nouveaux outils de l'entreprise. Indigo conçoit et organise des formations autour des activités propres aux métiers du stationnement. Qualité de service, propreté, relation client, sécurité, management d'équipe... pour assurer un service exemplaire, Indigo innove et investit continuellement dans la formation de ses équipes expertes du stationnement qui voient ainsi leur parcours professionnel enrichi.



Index de l'égalité professionnelle
En 2020 en France, score de **90 | 100**

Campus INDIGO
Plusieurs écoles de formation dans nos différentes filiales

Programmes RH internes
Parcours de qualification professionnelle, programme jeunes talents

Les programmes permettent de consolider les savoirs de base acquis par l'expérience tout en donnant accès à des cycles qualifiants.

Les formations sur le terrain permettent aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances, le personnel en formation bénéficie des mises en situation dans les parkings-écoles.

ENGAGEMENTS SOCIAUX ET SOCIETAUX

FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2021, INDIGO sensibilisation sur le

INDIGO travaille à handicapés. INDIGO dans leurs Travailleur

Aussi en partenariat Professionnelle des une politique d'Agent



a lancé une campagne de prévention et de handicap au Travail.

l'amélioration de la prise en compte des travailleurs accompagne notamment ses travailleurs handicapés démarches de Reconnaissance de la Qualité de Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Exploitation.

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

INDIGO a mis en plus plusieurs outils pour lutter contre les différentes formes de harcèlement. Un Pitch&Go (émission interne quotidienne) y a été consacré. Une référente harcèlement pour le groupe a été nommée. Une formation E-learning est disponible. Un affichage dans les locaux a aussi été fait.



DEVELOPPER LA MIXITE

Compte tenu des enjeux de féminisation de nos équipes et des instances dirigeantes, INDIGO voit, dans l'index de l'égalité femmes-hommes, une opportunité de progresser en matière de mixité en France.

INDIGO en France a obtenu la note de 90 sur 100 points pour l'année civile 2020 :

- L'écart de rémunération : 40 points
- L'écart du taux d'augmentation : 20 points
- L'écart du taux de promotion : 15 points
- Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité : 15 points
- La parité parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10 points.

LES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à disposition de nos clients des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés.

Aujourd'hui en France, près de **2620 points de charge électrique** sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter en toute sérénité de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les offres **Park & Charge**. Ces offres permettent à tous les électromobilistes de trouver la solution de recharge adaptée à leurs usages.

L'offre « **A la carte** » permet de se recharger sur n'importe quelle borne et la tarification est en fonction de l'usage réel en Kwh et en durée de stationnement. Elle est adaptée aux recharges occasionnelles.

L'offre « **Open** » permet de bénéficier d'un badge permettant de se recharger à volonté dans n'importe quelle borne d'un parking Indigo à un tarif forfaitaire dans la limite de 16h de recharge continue et de 250 kwh/mois. Elle est adapté aux consommateurs itinérants.

L'offre « **Park & Charge Zen** » est l'offre la plus adaptée pour nos abonnés. Elle inclut le stationnement et la recharge à un tarif avantageux.

NOS OFFRES DE RECHARGE



À LA CARTE	OPEN	ZEN
Un tarif à la carte et des bornes compatibles tout opérateur	Un badge pour recharger dans tous les parkings équipés ²	Un abonnement incluant le stationnement et la recharge
0,30 € / kWh + 0,03 € / min ¹	69 € / mois ³	Prix d'un abonnement + 49 € / mois ⁴



INFLATION, CRISE ENERGETIQUE

L'année 2022 a été marquée par le retour de l'inflation. Les difficultés d'approvisionnement que nos sociétés ont connu depuis la crise du COVID avaient commencé à créer un environnement propice à l'augmentation des prix. La guerre en Ukraine et les tensions sur le secteur énergétique poursuivi cet élan, et provoqué une inflation à des taux qui n'avaient pas été connues depuis près de 40 ans.

Cette inflation n'est pas spécifique à certaines catégories de biens ou d'équipements, elle est générale.

Le secteur du stationnement n'est donc pas épargné.

Les coûts de l'énergie et des biens nécessaires au fonctionnement des installations qu'Indigo gère ont été très impactés. Les salaires ont également été revalorisés pendant cette année afin de tenir compte de l'inflation.

INDIGO s'est mobilisé tout au long de cette année 2022 pour circonscrire et limiter ces évolutions. Néanmoins, ce contexte inflationniste va se poursuivre en 2023. Nous continuerons à faire notre possible pour limiter son impact sur nos exploitations, mais nous devons également faire évoluer la tarification de nos parkings afin de préserver l'équilibre de nos contrats.



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

A. DESCRIPTIF DES PARCS

PARC CHARLES DE GAULLE

- Capacité : 520 places réparties sur 6 niveaux
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules
- Equipements de péage : 3 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie.
- Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR, American Express et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OPnGO en bornes de sortie.

PARC JEAN JAURES

- Capacité : 500 places réparties sur 4 niveaux
- Heures d'ouverture du parc : 24h/24 et 7j/7
- 1 entrée véhicules, 1 sortie véhicules,
- Equipements de péage : 2 caisses, 2 bornes d'entrée, 2 bornes de sortie, 3 lecteurs piétons, 2 barrières zone hors-gabarit niveau -1 et 1 lecteur véhicule
- Les moyens de paiement acceptés : pièces et billets en caisse automatique, cartes de paiement CB, TOTAL GR, American Express et VISA MASTERCARD en caisse automatique et sur les bornes de sortie, télépéage et OpnGO en bornes de sortie.

B. CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Contrat de délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement CHARLES DE GAULLE et JEAN JAURES

Signature du contrat :	21/10/1991
Echéance du contrat :	15/12/2043
Date du dernier avenant :	22/10/2019 pour l'avenant 6 (tarification résidents abonnés au parc Charles de Gaulle)

a) SOCIETE DELEGATAIRE

Indigo Infra France

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Pierre BONNABAUD
Directeur Régional Sud-Est
Immeuble Noilly Paradis - 146 rue paradis -
13006 Marseille

b) SOCIETE EXPLOITANTE

Il est précisé que dans le cadre des règles d'organisation et de fonctionnement du Groupe Indigo auquel elle appartient, Indigo Infra France fait appel pour l'exécution des missions confiées au titre du contrat de délégation de service public, aux sociétés prestataires de services du Groupe, notamment la société Indigo Park.

Indigo Park

Tour Voltaire
1 place des Degrés
92800 Puteaux - la Défense

Contact :

Julien GRAVINI
Directeur de Secteur Bouches du Rhône
CC BOURSE – 17 cours Belsunce
13001 MARSEILLE
Tel : 06 30 67 50 20
Mail : julien.gravini@group-indigo.com

c) ADRESSE D'EXPLOITATION

Indigo Infra France

Parc de Stationnement CHARLES DE GAULLE

22 Place du Général Charles de Gaulle
13001 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA

Responsable de District

Tel : 06 72 82 38.43

Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Ouiza TOUBAL

Responsable de Site Principal

Tel : 04 91 01 64 33

Mail : ouiza.toubal@group-indigo.com

Indigo Infra France

Parc de Stationnement JEAN-JAURES

Place Jean-Jaurès
13005 Marseille

Contacts :

Jean-Luc PANZA

Responsable de District

Tel : 06 72 82 38.43

Mail : jean-luc.panza@group-indigo.com

Johann PEETERS

Responsable de Site Principal

Tel : 07 86 99 60 75

Mail : johann.peeters@group-indigo.com

C. TARIFS EN VIGUEUR AVEC RAPPEL DES AUGMENTATIONS PRATIQUEES

PARC CHARLES DE GAULLE TARIFS HORAIRE 2021

TARIF

Au 01/01/16

Indigo Infra France



VILLE DE MARSEILLE Parc Charles de Gaulle

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT PUIS PAR TRANCHE D'UNE HEURE DE 12 A 24 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	8h-20h		20h-8h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	1,10 €	1,10 €	0,50 €	0,50 €
15mn à 30mn	0,80 €	1,90 €	0,50 €	1,00 €
31mn à 45mn	0,70 €	2,60 €	0,40 €	1,40 €
46mn à 1h	0,40 €	3,00 €	0,40 €	1,80 €
1h01 à 1h15	2,20 €	5,20 €	0,40 €	2,20 €
1h16 à 1h30	0,50 €	5,70 €	0,40 €	2,60 €
1h31 à 1h45	0,30 €	6,00 €	0,40 €	3,00 €
1h46 à 2h	0,20 €	6,20 €	0,40 €	3,40 €
2h01 à 2h15	1,40 €	7,60 €	0,20 €	3,60 €
2h16 à 2h30	0,60 €	8,20 €	0,20 €	3,80 €
2h31 à 2h45	0,50 €	8,70 €	0,20 €	4,00 €
2h46 à 3h	0,50 €	9,20 €	0,20 €	4,20 €
3h01 à 3h15	1,80 €	11,00 €	0,20 €	4,40 €
3h16 à 3h30	0,80 €	11,80 €	0,20 €	4,60 €
3h31 à 3h45	0,40 €	12,20 €	0,20 €	4,80 €
3h46 à 4h	0,30 €	12,50 €	0,20 €	5,00 €
4h01 à 4h15	1,20 €	13,70 €	0,20 €	5,20 €
4h16 à 4h30	0,60 €	14,30 €	0,20 €	5,40 €
4h31 à 4h45	0,60 €	14,90 €	0,20 €	5,60 €
4h46 à 5h	0,40 €	15,30 €	0,20 €	5,80 €
5h01 à 5h15	0,60 €	15,90 €	0,10 €	5,90 €
5h16 à 5h30	0,60 €	16,50 €	0,10 €	6,00 €
5h31 à 5h45	0,60 €	17,10 €	0,10 €	6,10 €
5h46 à 6h	0,60 €	17,70 €	0,10 €	6,20 €
6h01 à 6h15	0,60 €	18,30 €	0,10 €	6,30 €
6h16 à 6h30	0,60 €	18,90 €	0,10 €	6,40 €
6h31 à 6h45	0,60 €	19,50 €	0,10 €	6,50 €
6h46 à 7h	0,60 €	20,10 €	0,10 €	6,60 €
7h01 à 7h15	0,40 €	20,50 €	0,10 €	6,70 €
7h16 à 7h30	0,40 €	20,90 €	0,10 €	6,80 €
7h31 à 7h45	0,40 €	21,30 €	0,10 €	6,90 €
7h46 à 8h	0,40 €	21,70 €	0,10 €	7,00 €
8h01 à 8h15	0,40 €	22,10 €	0,10 €	7,10 €
8h16 à 8h30	0,40 €	22,50 €	0,10 €	7,20 €
8h31 à 8h45	0,30 €	22,80 €	0,10 €	7,30 €
8h46 à 9h	0,30 €	23,10 €	0,10 €	7,40 €
9h01 à 9h15	0,10 €	23,20 €	0,10 €	7,50 €
9h16 à 9h30	0,10 €	23,30 €	0,10 €	7,60 €
9h31 à 9h45	0,10 €	23,40 €	0,10 €	7,70 €
9h46 à 10h	0,10 €	23,50 €	0,10 €	7,80 €
10h01 à 10h15	0,10 €	23,60 €	0,00 €	7,80 €
10h16 à 10h30	0,10 €	23,70 €	0,00 €	7,80 €
10h31 à 10h45	0,10 €	23,80 €	0,00 €	7,80 €
10h46 à 11h	0,10 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
11h01 à 11h15	0,00 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
11h16 à 11h30	0,00 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
11h31 à 11h45	0,00 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €
11h46 à 12h	0,00 €	23,90 €	0,00 €	7,80 €

Tarif max pour 24h 31,70 €

TARIFS HORAIRE 2022

Au 1^{er} janvier 2022, une nouvelle grille tarifaire a été mise en place à la suite de l'avenant 6 (tarification résidents abonnés au parc Charles de Gaulle) du 22/10/2019.

TARIF

Au 01/01/22

Indigo Infra France



VILLE DE MARSEILLE Parc Charles de Gaulle

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT PUIS PAR TRANCHE D'UNE HEURE DE 12 A 24 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	8h-20h		20h-8h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	1,10 €	1,10 €	0,50 €	0,50 €
16mn à 30mn	0,80 €	1,90 €	0,50 €	1,00 €
31mn à 45mn	0,70 €	2,60 €	0,50 €	1,50 €
46mn à 1h	0,40 €	3,00 €	0,30 €	1,80 €
1h01 à 1h15	2,30 €	5,30 €	0,40 €	2,20 €
1h16 à 1h30	0,50 €	5,80 €	0,40 €	2,60 €
1h31 à 1h45	0,40 €	6,20 €	0,40 €	3,00 €
1h46 à 2h	0,20 €	6,40 €	0,40 €	3,40 €
2h01 à 2h15	1,40 €	7,80 €	0,20 €	3,60 €
2h16 à 2h30	0,70 €	8,50 €	0,20 €	3,80 €
2h31 à 2h45	0,50 €	9,00 €	0,20 €	4,00 €
2h46 à 3h	0,50 €	9,50 €	0,20 €	4,20 €
3h01 à 3h15	1,90 €	11,40 €	0,20 €	4,40 €
3h16 à 3h30	0,80 €	12,20 €	0,20 €	4,60 €
3h31 à 3h45	0,40 €	12,60 €	0,20 €	4,80 €
3h46 à 4h	0,30 €	12,90 €	0,20 €	5,00 €
4h01 à 4h15	1,20 €	14,10 €	0,20 €	5,20 €
4h16 à 4h30	0,60 €	14,70 €	0,20 €	5,40 €
4h31 à 4h45	0,60 €	15,30 €	0,20 €	5,60 €
4h46 à 5h	0,50 €	15,80 €	0,20 €	5,80 €
5h01 à 5h15	0,60 €	16,40 €	0,10 €	5,90 €
5h16 à 5h30	0,60 €	17,00 €	0,10 €	6,00 €
5h31 à 5h45	0,60 €	17,60 €	0,10 €	6,10 €
5h46 à 6h	0,60 €	18,20 €	0,10 €	6,20 €
6h01 à 6h15	0,60 €	18,80 €	0,10 €	6,30 €
6h16 à 6h30	0,60 €	19,40 €	0,10 €	6,40 €
6h31 à 6h45	0,60 €	20,00 €	0,10 €	6,50 €
6h46 à 7h	0,60 €	20,60 €	0,10 €	6,60 €
7h01 à 7h15	0,40 €	21,00 €	0,10 €	6,70 €
7h16 à 7h30	0,40 €	21,40 €	0,10 €	6,80 €
7h31 à 7h45	0,40 €	21,80 €	0,10 €	6,90 €
7h46 à 8h	0,40 €	22,20 €	0,10 €	7,00 €
8h01 à 8h15	0,40 €	22,60 €	0,10 €	7,10 €
8h16 à 8h30	0,40 €	23,00 €	0,10 €	7,20 €
8h31 à 8h45	0,30 €	23,30 €	0,10 €	7,30 €
8h46 à 9h	0,30 €	23,60 €	0,10 €	7,40 €
9h01 à 9h15	0,10 €	23,70 €	0,10 €	7,50 €
9h16 à 9h30	0,10 €	23,80 €	0,10 €	7,60 €
9h31 à 9h45	0,10 €	23,90 €	0,10 €	7,70 €
9h46 à 10h	0,10 €	24,00 €	0,10 €	7,80 €
10h01 à 10h15	0,10 €	24,10 €	0,00 €	7,80 €
10h16 à 10h30	0,10 €	24,20 €	0,00 €	7,80 €
10h31 à 10h45	0,10 €	24,30 €	0,00 €	7,80 €
10h46 à 11h	0,10 €	24,40 €	0,00 €	7,80 €
11h01 à 11h15	0,00 €	24,40 €	0,00 €	7,80 €
11h16 à 11h30	0,00 €	24,40 €	0,00 €	7,80 €
11h31 à 11h45	0,00 €	24,40 €	0,00 €	7,80 €
11h46 à 12h	0,00 €	24,40 €	0,00 €	7,80 €

Tarif max pour 24h

32,20 €

PARC JEAN JAURES

TARIFS HORAIRE 2021

TARIF

Au 01/01/21

Indigo Infro France

VILLE DE MARSEILLE Jean Jaurès

TARIF PAR TRANCHES DE 15 MN (€ TTC) DE 0 A 12 HEURES DE STATIONNEMENT

Tranche de	Jour 08h-20h		Nuit 20h-08h	
	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé	Tarif par 1/4h	Tarif cumulé
0mn à 15mn	0,80 €	0,80 €	0,50 €	0,50 €
16mn à 30mn	0,80 €	1,60 €	0,50 €	1,00 €
31mn à 45mn	0,80 €	2,40 €	0,50 €	1,50 €
46mn à 1h	0,70 €	3,10 €	0,50 €	2,00 €
1h01 à 1h15	0,70 €	3,80 €	0,50 €	2,50 €
1h16 à 1h30	0,70 €	4,50 €	0,50 €	3,00 €
1h31 à 1h45	0,70 €	5,20 €	0,50 €	3,50 €
1h46 à 2h	0,70 €	5,90 €	0,40 €	3,90 €
2h01 à 2h15	0,70 €	6,60 €	0,40 €	4,30 €
2h16 à 2h30	0,70 €	7,30 €	0,40 €	4,70 €
2h31 à 2h45	0,70 €	8,00 €	0,40 €	5,10 €
2h46 à 3h	0,70 €	8,70 €	0,40 €	5,50 €
3h01 à 3h15	0,70 €	9,40 €	0,40 €	5,90 €
3h16 à 3h30	0,70 €	10,10 €	0,40 €	6,30 €
3h31 à 3h45	0,70 €	10,80 €	0,30 €	6,60 €
3h46 à 4h	0,70 €	11,50 €	0,30 €	6,90 €
4h01 à 4h15	0,60 €	12,10 €	0,30 €	7,20 €
4h16 à 4h30	0,60 €	12,70 €	0,30 €	7,50 €
4h31 à 4h45	0,60 €	13,30 €	0,30 €	7,80 €
4h46 à 5h	0,50 €	13,80 €	0,30 €	8,10 €
5h01 à 5h15	0,50 €	14,30 €	0,30 €	8,40 €
5h16 à 5h30	0,50 €	14,80 €	0,10 €	8,50 €
5h31 à 5h45	0,50 €	15,30 €	0,10 €	8,60 €
5h46 à 6h	0,50 €	15,80 €	0,10 €	8,70 €
6h01 à 6h15	0,50 €	16,30 €	0,10 €	8,80 €
6h16 à 6h30	0,50 €	16,80 €	0,10 €	8,90 €
6h31 à 6h45	0,50 €	17,30 €	0,10 €	9,00 €
6h46 à 7h	0,50 €	17,80 €	0,10 €	9,10 €
7h01 à 7h15	0,20 €	18,00 €	0,10 €	9,20 €
7h16 à 7h30	0,20 €	18,20 €	0,10 €	9,30 €
7h31 à 7h45	0,20 €	18,40 €	0,10 €	9,40 €
7h46 à 8h	0,20 €	18,60 €	0,10 €	9,50 €
8h01 à 8h15	0,20 €	18,80 €	0,10 €	9,60 €
8h16 à 8h30	0,20 €	19,00 €	0,10 €	9,70 €
8h31 à 8h45	0,20 €	19,20 €	0,10 €	9,80 €
8h46 à 9h	0,20 €	19,40 €	0,10 €	9,90 €
9h01 à 9h15	0,20 €	19,60 €	0,10 €	10,00 €
9h16 à 9h30	0,20 €	19,80 €	0,10 €	10,10 €
9h31 à 9h45	0,20 €	20,00 €	0,10 €	10,20 €
9h46 à 10h	0,20 €	20,20 €	0,10 €	10,30 €
10h01 à 10h15	0,20 €	20,40 €		
10h16 à 10h30	0,20 €	20,60 €		
10h31 à 10h45	0,20 €	20,80 €		
10h46 à 11h	0,20 €	21,00 €		
11h01 à 11h15	0,20 €	21,20 €		
11h16 à 11h30	0,20 €	21,40 €		
11h31 à 11h45	0,20 €	21,60 €		
11h46 à 12h	0,20 €	21,80 €		

TARIFS DES ABONNEMENTS :

- Parking Charles De Gaulle :

o Tarifs abonnés au 01/01/2021

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	216,00 €	635,00 €	2 240,00 €	190,00 €
Abonnement place réservée	-	715,00 €	2 650,00 €	224,00 €
Abonnement nuit + WE	-	290,00 €	995,00 €	83,00 €
Abonnement petit véhicule (-3 m)	-	385,50 €	1 398,00 €	121,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	72,00 €	206,00 €	798,00 €	68,00 €
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	58,34 €	175,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement Résident nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto Résident 24/24 - 7/7	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto travail - 8h/20h du Lundi au samedi	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €

o Tarifs abonnés au 01/01/2022 :

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	216,00 €	640,00 €	2 240,00 €	191,00 €
Abonnement place réservée	-	715,00 €	2 650,00 €	224,00 €
Abonnement nuit + WE	-	290,00 €	995,00 €	83,00 €
Abonnement petit véhicule (-3 m)	-	385,50 €	1 398,00 €	121,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	74,00 €	210,00 €	810,00 €	69,00 €
Abonnement Résident 24/24 - 7/7	58,34 €	175,00 €	700,00 €	58,34 €
Abonnement Résident nuit + WE	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto Résident 24/24 - 7/7	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Abonnement moto travail - 8h/20h du Lundi au samedi	30,42 €	91,25 €	365,00 €	30,42 €
Offre	FORFAIT			
Forfait 7 jours INDIGO NEO*	92,00 €			

- Parking Jean Jaurès :

o Tarifs au 01/01/2021

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	144,00 €	429,00 €	1 428,00 €	122,00 €
Abonnement place réservée niveau -1	-	-	-	133,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	73,00 €	210,00 €	804,00 €	68,00 €
Abonnement place réservée utilitaire niveau -1 (grand gabarit)	-	-	1 668,00 €	139,00 €

Offre	FORFAIT
Forfait 7 jours	84,00 €
Forfait 14 jours	140,00 €

o Tarifs au 01/01/2022

Offre	ABONNEMENT			Prélèvement mensuel automatique / Flexigo
	Mensuel	Trimestriel	Annuel	
Abonnement 24/24 - 7/7	147,00 €	435,00 €	1 455,00 €	125,00 €
Abonnement place réservée niveau -1	-	-	-	135,00 €
Abonnement moto 24/24 - 7/7	73,00 €	210,00 €	804,00 €	68,00 €
Abonnement place réservée utilitaire niveau -1 (grand gabarit)	-	-	1 705,00 €	142,00 €

Offre	FORFAIT
Forfait 7 jours INDIGO NEO*	86,00 €

*Tarifs indicatifs non contractuels

D. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION

PARC CHARLES DE GAULLE

Fréquentation – chiffre d'affaires

La fréquentation horaire a augmenté 10 mois sur 12 en 2022 pour atteindre en moyenne plus de 18 % de progression par rapport à 2021. Seuls les 2 mois d'été (juillet et août) ont été inférieurs à l'an passé, qui avait toutefois connu une fréquentation record (fin des restrictions sanitaires). Le chiffre d'affaires horaire a donc bondi de 21 % en 2022 vs 2021, représentant pour ce site plus de 77 % du chiffre d'affaires global.

La rouverture de l'intégralité des niveaux du parking fin 2021 à la fin des travaux de structure et de peinture du niveau -3 suite à l'incendie de début 2021 a été également un élément de croissance de la fréquentation en 2022.

Abonnés

A fin 2022, nous comptons 362 abonnés au total, soit 4,9 % de plus qu'à fin 2021. En moyenne annuelle lissée, le nombre d'abonnés a augmenté de 3,6 %. Néanmoins le chiffre d'affaires annuel abonné est resté quasi-égal, à près de 21 % du CA global du site. Le poids plus important des abonnements résidents compensant mécaniquement la hausse en volume du nombre d'abonnements.

Evénements marquants :

La fin des travaux de réparation du niveau -3 fin 2021 a permis de disposer début 2022 de l'intégralité des places du parking.

Toutefois la suppression du double-sens de circulation de la rue Pythéas fin 2021 et la suppression du cheminement pour accéder au Cours Ballard sans passer par le Vieux-Port ont bouleversé les flux de circulation, et nos usagers notamment abonnés Corporate se plaignent du temps de sortie du parking particulièrement long, à cause de la congestion de trafic au niveau du Quai des Belges.

A compter du début de la saison touristique, une recrudescence des vols à la roulotte a été constatée et s'est poursuivie ensuite tout au long de 2022 puis début 2023. Ce phénomène étant généralisé à l'ensemble des parkings de l'hyper-centre-ville, des actions ont été initiées afin d'en limiter l'impact. A la fois via un nouveau prestataire sûreté à partir de juillet 2022 mais également en renforçant nos contacts avec les autorités, notamment auprès du Commissariat de Noailles dont dépend le parking. Les fruits de ce travail de fond ont été récoltés au 1^{er} trimestre 2023 par plusieurs arrestations en flagrant délit à la suite d'opération mixte entre Indigo et les forces de l'ordre.

PARC JEAN JAURES

Fréquentation – chiffre d'affaires

Ce parking a subi les 2 années de travaux de requalification de la place Jean Jaurès qui ont pris fin en 2021 sans toutefois permettre le retour du Marché emblématique trihebdomadaire et grand pourvoyeur de fréquentation horaires et d'abonnements hors-gabarit pour les forains.

Ce n'est qu'au début 2022 que le marché a repris, mais à taille réduite et surtout sans retrouver sa fréquentation d'avant les travaux, les habitudes des consommateurs ayant changées. Toutefois, les fréquentations horaires du parking ont progressé très nettement, mais essentiellement boostées par un début d'année N-1 touchée par les mesures sanitaires et la non-rouverture de la place. Les fréquentations horaires antérieures aux travaux de requalification n'ont plus été atteintes en 2022.

Les fréquentations horaires sont supérieures de 64,7 % en 2022 vs 2021, avec un chiffre d'affaires en hausse de 37 % par rapport à l'an dernier.

A noter toutefois que le changement des sens de circulation sur et autour de la place Jean Jaurès a rendu très complexe l'accès au parking, ceci pouvant décourager et/ou égarer certains clients horaires et même de potentiels abonnés.

Abonnés

Le volume d'abonnés à fin 2022 est en baisse par rapport à 2021 (-3,7%), la moyenne lissée annuelle marquant un net recul à -12,5 %.

La mise en place du tarif résident au parking Jaurès a eu lieu en octobre 2022, et a permis de redonner une nouvelle dynamique abonnée. Ainsi à fin décembre, près de 229 abonnés 24/24 résidents s'étaient inscrits, permettant de regagner de nouveau abonnés. En revanche cela a siphonné dans le même temps l'abonnement classique 24/24 de près de la moitié de ses utilisateurs. Le rebond au dernier trimestre 2022, n'a toutefois pas permis de compenser la tendance à la baisse qui a prévalu depuis le début de l'année 2022, qui s'explique par le retour partiel des abonnés qui avaient désertés le parking lors des travaux de requalification de la place Jean Jaurès et par la morne reprise du marché début 2022 qui a limité la reprise de souscriptions d'abonnements hors-gabarit prisé par les forains habituellement.

Evénements marquants :

Le carnaval de la Plaine qui s'est tenu en dépit des interdictions sanitaires a donné lieu à des dégradations importantes de la Plaine mais aussi dans le parking, notamment des tags et des dégradations.

La réouverture totale de la place a entraîné un retour quasiment immédiat des dégradations et incivilités (tags, urines etc., squat, vente de stupéfiants, ...) sur la place elle-même (notamment édicules ascenseurs, issues de secours, rampes extérieures recouvertes de tags ainsi que l'accès piéton principal), mais aussi et surtout à l'intérieur du parking, en journée et la nuit. Le renforcement des équipements permettant le contrôle d'accès (remplacement de la ventouse du sas ascenseur extérieur), protection métallique supplémentaire des lecteurs piétons, ...) malgré leur dégradation quasi-immédiate après réparation ainsi que la présence fortement accrue de personnels de sécurité en rondes et en statique (dont des maitres-chiens) ont limité les incivilités sans toutefois permettre de les faire cesser.

L'appui auprès des forces de l'ordre et des autorités compétentes a été également en 2022 un des axes forts de l'action des équipes d'INDIGO dans la recherche de solution à ce phénomène d'insécurité qui touche le quartier dans son ensemble et se répercute au sein du parking. Plusieurs interpellations et actions coup de poing de la Police Nationale ont eu lieu en 2022, la veille est quotidienne de la part des équipes d'exploitation que ce soit pour remettre en état les équipements dégradés comme pour alerter les autorités.

II. INVENTAIRE DES IMMOBILISATIONS

A. PRESENTATION SYNTHETIQUE DES IMMOBILISATIONS

PARC CHARLES DE GAULLE

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2022.

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Marseille Charles de Gaulle

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	CUMUL AMORT A FIN 2022	VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 165 286 -	714 875	450 412
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	9 567 426 -	5 413 523	4 153 902
	LOGICIELS	731 -	731	-
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	474 812 -	286 866	187 945
	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	1 259 -	1 259	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	8 165 -	8 165	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	12 830 -	12 830	-
Total RETOUR		11 230 508 -	6 438 249	4 792 259
REPRISE	MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAG	34 109 -	33 815	293
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 709 -	1 709	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	5 495 -	5 495	-
Total REPRISE		41 314 -	41 020	293
PROPRE	INST.GEN.,AGENC.AMENAG. DES CONS	7 158 -	7 158	-
Total PROPRE		7 158 -	7 158	-
Total général		11 278 979 -	6 486 427	4 792 552

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Charles de Gaulle

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	11 278 979
Immobilisations Valeur Comptable Nette	4 792 552
Immobilisation en cours	105 756

PARC JEAN JAURES

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre aucune variation, n'est intervenue au cours de l'exercice 2022.

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2022

Parc de stationnement Marseille Jean Jaurès

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2022	CUMUL AMORT A FIN 2022	VNC A FIN 2022
RETOUR	AAI EN CONCESSION	689 251 -	407 299	281 952
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	8 733 431 -	5 132 608	3 600 823
	CONCESSIONS DROIT D'OCCUPATION	12 200 -	3 850	8 350
	LOGICIELS	425 -	425	-
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	264 516 -	224 913	39 603
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	4 416 -	4 416	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	6 538 -	6 538	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	9 279 -	9 279	-
Total RETOUR		9 720 056 -	5 789 329	3 930 728
REPRISE	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 035 -	1 035	-
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	41 082 -	40 070	1 012
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	3 639 -	3 639	-
Total REPRISE		45 757 -	44 745	1 012
PROPRE	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	946 -	946	-
Total PROPRE		946 -	946	-
Total général		9 766 759 -	5 835 019	3 931 740

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Marseille Jean Jaurès

en euros H.T.	31/12/2022
Immobilisations Valeur Comptable Brute	9 766 759
Immobilisations Valeur Comptable Nette	3 931 740
Immobilisation en cours	98 932

B. INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS

PARC CHARLES DE GAULLE

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022 PARC DE MARSEILLE DE GAULLE

Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2022	Cumul Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette Comptable au 31/12/2022
04/10/1994	Pack Office	731	-731	0
	LOGICIELS	731	-731	0
25/04/2007	PORTE COUPE FEU ET BUTEE	7 158	-7 158	0
	INST.GEN.,AGENC.AMENAG. DES CONSTRUCTIONS	7 158	-7 158	0
01/07/1999	Machine haute-pression	605	-605	0
01/12/1999	Balayeuse MECA AMROS 200	654	-654	0
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	1 259	-1 259	0
01/07/1994	Mat+riel informatique	4 302	-4 302	0
01/09/1994	Photocopieur CANON	1 524	-1 524	0
01/10/1994	U.C. + +cran + imprimante	1 986	-1 986	0
01/06/1997	PC IBM + +cran + imprimante + openseur	3 220	-3 220	0
01/04/1998	T+copieur Fax B100	534	-534	0
19/09/2001	Deskpro en - PIII/866eb-815e - CFI	1 264	-1 264	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	12 830	-12 830	0
01/10/1994	Coffre-fort	2 783	-2 783	0
01/01/2002	MEUBLE ACCUEIL DE GAULLE	5 381	-5 381	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	8 165	-8 165	0
01/09/1994	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - Valeur d'Apport	9 346 908	-5 297 059	4 049 850
01/09/1994	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - Augmentations 1	131 074	-74 282	56 792
01/07/1995	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - Augmentations 1	45 363	-25 375	19 988
01/07/2001	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - MAGNETA	1 387	-691	696
01/07/2001	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - SOG. TECHNOLOGI	1 100	-548	552
01/07/2001	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - SOG. TECHNOLOGI	11 739	-5 848	5 891
01/07/2001	MARSEILLE GENERAL DE GAULLE - CLIM MASTER	18 294	-9 114	9 180
23/09/2021	DEVIS N°TS2627-14	9 900	-549	9 351
22/03/2022	FOURNITURE ET POSE DE BARDAGE POUR LA PROTECT. MUR	1 660	-57	1 603
	BIENS DE RETOUR NON RENOUEVABLES	9 567 426	-5 413 523	4 153 902
01/09/2003	MISE EN SECURITE DE GAULLE	2 812	-2 812	0
21/10/2003	POMPES DE GAULLE MARSEILLE	10 282	-10 282	0
20/04/2004	TRAVAUX VIDEO SURV.DE GAULLE	17 415	-17 415	0
01/09/2004	EQUIP.VIDEO SURVEILLANCE DE GAULLE	10 363	-10 363	0
01/01/2006	PARAMETRAGE CHEQUE PARKING MULTI PARCS	1 875	-1 875	0
07/09/2006	FLY BOX DE GAULLE	1 430	-1 430	0
01/05/2007	TRAVAUX SONORISATION+DIVERS ELECTRICITE	2 860	-2 860	0
25/09/2007	LECTEUR DE BILLET POUR CAISSES AUTO	12 152	-12 152	0
30/10/2008	MISE EN PLACE GTC PRYSM	32 066	-22 724	9 342
28/09/2009	PC CAISSE MANUELLE ET SERVEUR	3 723	-3 723	0
06/01/2011	RENOUVEL.MATERIEL DE PEAGE	106 588	-106 588	0
01/01/2012	MISE EN PLACE TELEALARME	1 493	-821	671
14/02/2012	LEVEE RET.GARANTIE RENOUEV.MAT.PEAGE	5 610	-5 610	0
01/11/2013	INTERPHONIE	483	-295	188
25/02/2014	INTERPHONIE RESEAU RADIO PTI	10 156	-5 993	4 163
01/07/2014	CARTE ABONNES/INTERFACE CONNEXIONS	2 157	-1 223	934
23/10/2014	STOCKEUR SAMSUNG	6 908	-6 908	0
24/10/2014	SAE INTERFACE GTC 2 ENREGISTREURS	2 318	-2 318	0
01/01/2016	1 CAISSE AUTOMATIQUE	5 921	-4 146	1 775
01/01/2016	1 BORNE D'ENTREE	3 091	-2 164	927
01/01/2016	1 BORNE DE SORTIE	3 353	-2 347	1 005
01/01/2016	1 CAISSE MANUELLE	589	-412	177
30/06/2016	ADAPTATION BANCAIRE BT13	2 005	-2 005	0
15/07/2016	HORLOGES ECONOMIE D'ENERGIE	3 940	-3 940	0
01/01/2017	CAMERA LPR	4 427	-3 321	1 106
24/11/2017	AJOUT 1 CAMERA	1 611	-1 028	583
29/08/2018	VIDEO SURVEILLANCE	8 732	-4 740	3 992
31/01/2019	PROTECTION POUR BOUTON INTERPHONE	990	-259	731
10/07/2019	CAISSE AUTOMATIQUE	17 568	-6 114	11 454
11/07/2019	TRAVAUX ET FOURNITURE RADIO CONTINUE	13 810	-4 795	9 015
12/11/2019	4 BOUCLES DE DETECTIONS	4 054	-1 272	2 781
30/01/2020	SERVEUR INTERPHONIE	1 530	-298	1 232
19/05/2020	POSE MATERIEL PEAGE	18 676	-4 891	13 785
08/06/2020	TRAVAUX PEAGE	2 800	-718	2 082
09/09/2020	PEA-CO-130007	8 240	-1 906	6 334
31/12/2020	PEA-CO-130007	133 292	-26 725	106 567
08/01/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042 130007	79	-8	71
01/05/2022	DEVIS N°DP0327-22	3 637	-242	3 394
31/08/2022	Fourniture installation kit de raccordement bornes	929	-31	898
31/08/2022	Mise à jour V15 130007	1 183	-40	1 144
01/10/2022	DIGICODE T30042 supports en L 130007	550	-14	536
11/10/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042	1 082	-24	1 058
02/11/2022	Refact DIGICODE 2021 T30042	2 034	-33	2 001
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	474 812	-286 866	187 945

01/01/2002	PORTE PIETON DE GAULLE	13 976	-13 976	0
16/01/2002	COURANTS ELC.FAIBLES DE GAULLE	24 435	-24 435	0
29/01/2002	CLIMATISATION DE GAULLE	9 909	-9 909	0
25/02/2002	REAMENAGEMENT BUREAU CDP DE GA	915	-915	0
25/02/2002	REAMENAG.BUREAU CDP DE GAULLE	762	-762	0
31/03/2002	STATION DE LAVAGE DE GAULLE	1 303	-1 303	0
18/04/2002	AIRE DE LAVAGE DE GAULLE	5 405	-5 405	0
01/07/2002	MEUBLES EN LAMINE BLANC DE GAU	2 081	-2 081	0
01/07/2002	MEUBLES MELAMINE DE GAULLE	892	-892	0
01/07/2002	3 PAIRES DE TRETEAUX DE GAULLE	730	-730	0
04/12/2002	CENTRALE DETECTION CO2 DE GAULLE	7 630	-7 630	0
01/08/2003	PORTES PARE FLAMMES DE GAULLE	14 079	-14 079	0
01/12/2003	PORTES PARE FLAMME DE GAULLE MARSEILLE	14 079	-14 079	0
08/12/2003	BLOCS ECLAIRAGE DE SECOURS DE GAULLE MARSEILL	3 498	-3 498	0
12/12/2003	BATTERIE ELECTROGENE DE GAULLE	5 501	-5 241	260
01/05/2004	BLOCS ECLAIRAGE SECOURS DE GAULLE	3 498	-3 498	0
01/09/2004	RETENUE GARANTIE PORTE PARE FLAMME	741	-741	0
01/10/2004	PEINTURES NIVEAU -2 DE GAULLE	12 154	-12 154	0
01/11/2004	DETECTEURS IONISEURS DE GAULLE	3 620	-3 620	0
24/02/2005	PANNEAU PORTE COUPE FEU DE GAULLE	3 515	-3 515	0
15/04/2005	RETENUE GARANTIE FAC 9416 DE GAULLE	741	-741	0
01/07/2005	COMPRESSEUR CLIMATISATION	2 200	-2 200	0
01/09/2005	INTERFACE INTRAPARC DE GAULLE JAURES	4 354	-4 354	0
01/09/2005	PEINTURES PORTE+CAGE ESCALIER DE GAULLE	30 500	-30 500	0
12/12/2005	CREATION OUVERTURE TRVX DU 6-8/12/2005	5 350	-5 350	0
01/10/2006	PEINTURE NIVEAU -1 DE GAULLE	36 385	-36 385	0
31/10/2006	REFECTION GRILLE ASCENSEUR SERRURERIE	6 200	-6 200	0
31/10/2006	REFECTION GRILLE ASCENSEUR PEINTURE	3 600	-3 600	0
01/12/2006	MENUISERIE AMENAGEMENT HALL ACCES	11 316	-11 316	0
01/12/2006	MENUISERIE AMENAGEMENT HALL ACCES	3 870	-3 870	0
01/12/2006	TRVX REAMENAGEMENT HALL ACCES PARKING	8 480	-8 480	0
01/06/2007	DGRAISSAGE ET ANTI ROUILLE KIOSQUE ASCEN	1 650	-1 650	0
01/11/2007	CREATION LOCAUX GESTION	9 025	-9 025	0
01/01/2008	MISE EN PEINTURE NIVEAU -1	12 963	-12 963	0
30/05/2008	20 MINIPARK STOP PARKS	4 143	-4 143	0
01/01/2009	REAMENAGEMENT HALL ACCES DE GAULLE	9 555	-9 555	0
01/01/2009	REAMENAGEMENT HALL ACCES	686	-686	0
31/03/2010	PANNEAU INTERDIT-CAISSON DYNAMIQUE	4 104	-4 104	0
04/10/2011	BOITE CLE POMPIER/ECHELON FOND FOSSE	2 634	-1 481	1 153
08/11/2011	RENOVATION PEINTURE	128 623	-95 605	33 018
01/01/2012	REPLAC.ASCENSEUR COTE PYTEAS	74 900	-27 468	47 432
01/01/2012	DETECTION INCENDIE	18 500	-13 569	4 931
01/01/2012	REPLAC.CENTRALE CO/NO	9 973	-7 315	2 658
29/08/2012	CENTRALE DETECTION INCENDIE	7 200	-4 964	2 236
01/01/2013	PEINTURE NIVEAUX -4 & -5	87 678	-58 463	29 214
02/01/2013	AFFICHEUR DYNAMIQUE	1 357	-1 357	0
10/04/2013	MISE EN PEINTURE NIVEAU -4	39 511	-25 628	13 883
11/04/2013	RENOVATION PAVAGE ENTREE	14 500	-14 098	402
18/06/2013	TABLEAU ELECTRIQUE EQUIPE	7 853	-7 490	363
30/09/2013	DIVERS MACONNERIE	1 460	-1 351	109
01/11/2013	DIVERS TX SAE/CABLE LIAISON ASCENSEUR	29 156	-26 729	2 427
01/07/2014	REMPLACEMENT ECLAIRAGE	46 990	-39 954	7 036
31/08/2014	ADAPTAT.DISPOSITIF SAE ALARME PTI	405	-338	67
30/10/2014	RENOVATION TOILETTES PUBLIQUES	7 988	-6 528	1 460
01/01/2015	SOLDE REMPLACEMENT ECLAIRAGE	7 686	-6 150	1 536
06/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	7 451	-5 829	1 622
24/04/2015	TX ELECTRICITE NOUVELLE BANQUE ACCUEIL	2 004	-1 541	463
21/05/2015	TX SERRURERIE 2 CAGES ESCALIER PMR	7 990	-6 084	1 906
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
29/08/2016	NEBULISATEUR 2 DIFFUSEURS SV10	2 575	-1 633	942

01/01/2017	REMPLOC.MIROIR CABINE ASCENSEUR	498	-108	390
01/01/2017	REMPLOC.VARIATION FREQUENCE	3 752	-814	2 938
01/01/2017	CLIMATISATION	6 005	-3 604	2 401
01/01/2017	PEINTURE PORTE COUPE FEU	4 500	-1 801	2 699
01/01/2017	PEINTURE MURS	1 980	-792	1 188
01/01/2017	SIGNALISATION	4 350	-2 611	1 739
30/06/2017	SIGNALISATION	3 000	-1 652	1 348
10/10/2018	MISE EN PEINTURE MURS ET PLAFONDS ESCALI	19 081	-5 380	13 701
01/01/2019	FOURNITURE SCULPTURE LE CRAPAUD MARSEILL	2 528	-1 012	1 516
01/01/2019	FILM RETRO-INSTALLAT*3SCULTURES+ TVX	3 185	-1 275	1 910
01/01/2019	TX DU PLAN DE FIABILISATION ASCENSEUR	41 481	-6 469	35 013
01/01/2019	PEINTURE	1 750	-467	1 283
28/05/2019	ADHESIFS DE MARQUAGE IMPRIME-SUR PANNEAU	4 230	-1 522	2 708
11/06/2019	FOURNT ET MISE EN PLACE SCULTURES	3 000	-1 068	1 932
17/06/2019	RELAMPING TOTAL DU PARC EN LED	43 628	-15 460	28 169
05/07/2019	DEPOSE DE 743 LUMINAIRES	29 834	-10 424	19 410
23/12/2019	CORRECTIF DESENFUMAGE MECANIQUE	2 260	-455	1 805
01/07/2020	TRAVAUX DE PEINTURE	3 700	-617	3 083
31/08/2020	bariere de securité	1 635	-382	1 253
01/10/2021	remise en état plachers suite sinistre	48 632	-6 079	42 553
15/10/2021	Presto. tvx maçonnerie plâtrerie cloison	22 362	-2 708	19 654
30/11/2021	Prestation et travaux peinture	70 706	-5 120	65 586
21/12/2021	remise en état plachers suite sinistre	10 741	-1 104	9 637
02/02/2022	FOURNITURE POSE TRESSE CF PLAT DE BANDE	16 510	-1 006	15 504
10/02/2022	station de lavage : tirage cable alimentation + co	11 518	-1 027	10 491
20/04/2022	Prestation ponctuelle et travaux CVC	2 145	-150	1 995
02/05/2022	REMPLACEMENT DES TRESSES COUPE-FEU niv -2, -5 et -	7 730	-342	7 388
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	1 165 286	-714 875	450 412
TOTAL	BIENS DE RETOUR	11 237 666	-6 445 407	4 792 259
12/04/2002	AUTO LAVEUSE	13 000	-13 000	0
31/08/2007	1 BALISE LIBER-T GEAPARK	5 441	-5 441	0
01/01/2008	COMPLT 2007 BALISE LIBER-T GEA G	400	-400	0
31/12/2008	1 BALISE SUPPLT LIBER-T GEA G	4 167	-4 167	0
01/01/2012	AXIOBOX M1+IHM	4 915	-4 915	0
21/05/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
01/07/2014	COMPLEMENT BOX	1 960	-1 667	293
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130007	790	-790	0
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	34 109	-33 815	293
18/03/2002	lasert jet 1200	376	-376	0
18/03/2002	ensemble evo cmt p4	1 683	-1 683	0
19/09/2002	IMPRINANTE LASER HP LASERJET	363	-363	0
01/01/2007	ENS.NEC POWERMATE+ECRAN LCD+IMP.LASER HP	914	-914	0
10/08/2007	ENS.NEC PM ML450+LCD17+IMP.HP	768	-768	0
01/01/2011	ENS.HP 6000 PRO MT E5400+22LED	563	-563	0
14/08/2019	PHOTOCOPIEUR RESEAU	829	-829	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 495	-5 495	0
19/11/2002	PHOTOCOPIEUR F.104516841-Z1	613	-613	0
28/07/2006	COPIEUR BIZHUB 162 NU	1 096	-1 096	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 709	-1 709	0
TOTAL	BIENS DE REPRISE*	41 314	-41 020	293
TOTAL	130007 MARSEILLE DE GAULLE	11 278 979	-6 486 427	4 792 552

**quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park*

PARC JEAN JAURES

INVENTAIRE IMMOBILISATIONS AU 31/12/2022 PARC DE MARSEILLE JEAN JAURES				
Date acquisition	DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2022	Cumul Amortissements ou 31/12/2022	Valeur Nette Comptable au 31/12/2022
14/02/2003	PLACE TDO JAURES MARSEILLE	12 200	-3 850	8 350
	CONCESSIONS DROIT D'OCCUPATION	12 200	-3 850	8 350
19/09/1994	WINDOWS / EXCEL	425	-425	0
	LOGICIELS	425	-425	0
01/10/2003	CLIMATISATION JEAN JAURES	3 162	-3 162	0
01/10/2003	CLIMATISATION J-JAURES	1 254	-1 254	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	4 416	-4 416	0
01/07/1993	U.C. + +cran + imprimante	2 414	-2 414	0
01/11/1994	Fax PANASONIC	418	-418	0
01/04/1997	Photocopieur CANON NP6012	1 220	-1 220	0
01/09/1997	PC IBM + +cran + imprimante + openseurver	3 499	-3 499	0
01/04/1999	Fax B150	465	-465	0
19/09/2001	Deskpro en - PIII/866eb-815e - CF1	1 264	-1 264	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	9 279	-9 279	0
28/06/1993	Mobilier de bureau	3 755	-3 755	0
15/07/1993	Coffre-fort	2 783	-2 783	0
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	6 538	-6 538	0
01/07/1993	MARSEILLE JEAN JAURES - Valeur d'Origine	8 654 192	-5 106 413	3 547 779
01/07/1994	MARSEILLE JEAN JAURES - Augmentations 1994	542	-315	227
01/07/1995	MARSEILLE JEAN JAURES - Augmentations 1995	7 729	-4 428	3 301
01/07/1996	MARSEILLE JEAN JAURES - Augmentations 1996	2 330	-1 314	1 016
01/07/2001	MARSEILLE JEAN JAURES - SPIE Climatisation Lo	3 052	-1 563	1 490
01/07/2001	MARSEILLE JEAN JAURES - SOG.TECHNOLOGIE F29	11 739	-6 010	5 729
01/07/2001	MARSEILLE JEAN JAURES - SOG.TECHNOLOGIE F38	1 100	-563	537
01/07/2001	MARSEILLE JEAN JAURES - MAGNETA	1 387	-710	677
16/03/2017	EXTRACTEURS HCC 1250 GF	42 760	-9 417	33 343
24/03/2017	VENTILATEURS TYPE HCC 1250 GF	5 000	-1 097	3 903
26/04/2017	CABLAGE VENTILATION	3 600	-778	2 822
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	8 733 431	-5 132 608	3 600 823
01/07/2002	ELECTRICITE JAURES MARSEILLE	10 954	-10 954	0
01/07/2002	INTERPHONIE JAURES MARSEILLE	14 598	-14 598	0
01/07/2002	COMPTAGE PAR NIVEAUX JAURES	2 771	-2 771	0
01/09/2004	TRAVAUX VIDEO SURV.J-JAURES	5 760	-5 760	0
01/01/2005	INTERPHONES SECONDAIRES J-JAURES	16 395	-16 395	0
01/01/2005	VIDEO SURVEILLANCE J-JAURES	2 469	-2 469	0
01/04/2005	STATION DE RELEVAGE EAUX USEES	8 758	-8 758	0
14/04/2005	PROTECTION CAISSES AUTOS J-JAURES	3 040	-3 040	0
18/04/2005	ALARME CAISSES AUTOS J-JAURES	2 643	-2 643	0
07/09/2006	FLY BOX JEAN JAURES	1 430	-1 430	0
09/06/2008	BORNIER WAGO POUR REMONTES ALARMES	1 958	-1 426	532
22/04/2011	SYSTEME CONTROLE ACCES ZONE MOTOS	4 389	-4 389	0
01/01/2012	MISE EN PLACE TELEALARME APP1	1 493	-821	671
01/01/2012	MISE EN PLACE TELEALARME APP2	1 493	-821	671
01/01/2013	INTEGRAT*MODULE INTERPHONE DS MAT.PEAGE	4 498	-2 999	1 499
01/01/2013	RENOVATION VIDEO SURVEILLANCE	9 980	-9 980	0
31/07/2013	MODIF.SAE SUITE CHANGEMENT MAT.PEAGE	2 180	-2 054	126
26/08/2013	BRAS DE BARRIERE ARTICULE	589	-550	38
21/10/2013	TIRAGE ET RACCORDEMENT CABLE INTERPHONIE	520	-319	201
21/10/2013	POSTE INTERPHONE POUR LECTEUR PIETON	511	-313	198
01/11/2013	MIGRATION FLUX MONETIQUES SOUS IP	3 158	-3 158	0
01/01/2014	2 CONTROLEURS ENTREE	12 803	-11 524	1 279
01/01/2014	2 BARRIERES RAPIDES CIRCULATION A DROITE	3 554	-3 199	355
01/01/2014	2 CONTROLEURS SORTIE	11 053	-9 949	1 104
01/01/2014	2 BARRIERES RAPIDES LISSE DROITE	3 559	-3 203	356
01/01/2014	2 BARRIERES LISSE DROITE	6 025	-5 423	602
01/01/2014	1 CAISSE AUTOMATIQUE COMPACT PHMR	12 169	-10 954	1 216
01/01/2014	1 CAISSE AUTOMATIQUE COMPACT	12 169	-10 954	1 216
01/01/2014	3 DETECTEURS GABARIT	4 244	-3 820	424
01/01/2014	2 LECTEURS PIETONS OU ASCENSEUR	4 254	-3 829	425
01/01/2014	1 LECTEUR VEHICULE NUIT	4 264	-3 838	426
01/01/2014	1 CAISSE MANUELLE	6 815	-6 134	681
01/01/2014	ABACUS CENTRALE DE GESTION	8 633	-7 771	863
01/01/2014	1 SERVEUR LIBER'T	2 281	-2 053	228
01/01/2014	RECONNAISSANCE PLAQUE IMMATRICULATION	16 802	-15 124	1 679
01/01/2014	2 PAIEMENT CB EN SORTIE	2 220	-2 220	0
01/01/2014	2 PAIEMENTS CB CAISSE AUTOMATIQUE	2 681	-2 681	0
01/01/2014	1 CONCENTRATEUR CB	1 993	-1 993	0
01/01/2014	1 TPE + LICENCES	803	-803	0
01/01/2014	800 CARTES MIFARE	4 122	-4 122	0
10/01/2014	BOUCLE DETECT° SOL NIV.LECTEUR VL NUIT	910	-817	93
22/04/2014	2 ARMOIRES COMMANDE 2 POMPES DE RELEVAGE	3 198	-3 198	0
01/07/2014	GTC ALARME POMPE DE RELEVAGE	1 162	-494	668
06/07/2015	BRAS BARRIERE ARTICULE	763	-571	192
01/01/2016	1 CAISSE AUTOMATIQUE	3 141	-2 199	942
01/01/2016	1 BORNE D'ENTREE	2 215	-1 551	664
01/01/2016	1 BORNE DE SORTIE	2 477	-1 734	743
01/01/2016	1 CAISSE MANUELLE	589	-412	177
01/01/2017	UPGRADE MASTER PC BANCAIRE	998	-998	0
31/07/2017	AJOUT 1 CAMERA	789	-535	254
29/08/2018	VIDEO SURVEILLANCE	5 568	-3 022	2 546
09/09/2020	PEA-CO-130006	17 547	-4 059	13 488
08/01/2022	Refect DIGICODE 2021 T30042 130006	99	-10	89
01/10/2022	DIGICODE T30042 supports en L 130006	688	-17	670
11/10/2022	Refect DIGICODE 2021 T30042	1 282	-28	1 253
29/11/2022	Refect DIGICODE 2021 T30042	3 063	-27	3 036
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	264 516	Reçu au 20/10/2022	le 13 octobre 2023

05/06/2003	COMMAND.OUVERTURE DE PORTES/JAURES MARSEILLE	4 362	-4 362	0
01/03/2004	ASSERVISSEMENT PORTES J-JAURES	2 500	-2 500	0
01/05/2004	SOURCE CENTR.ECLAIRAGE J-JAURE	5 800	-5 800	0
01/07/2004	SYSTEME ODORISATION J-JAURES	9 620	-9 620	0
31/03/2005	COLONNE DE DESCENTE EP J-JAURES	6 980	-6 980	0
01/05/2005	CLIMATISATION J-JAURES	7 142	-7 142	0
01/08/2005	PEINTURES DES TRAVES ENTREE ET SORTIE	5 838	-5 838	0
01/09/2005	INTERFACE INTRAPARC DE GAULLE JAURES	4 354	-4 354	0
22/11/2005	8 PORTES PARE FLAMME	18 200	-18 200	0
01/04/2006	PORTE A UN VANTAIL J-JAURES	5 790	-5 790	0
01/07/2008	RACCORDEMENT VENTILATION/AUTOMATE	2 195	-2 195	0
25/01/2011	MISE AUX NORMES SAE ASCENSEURS	2 128	-1 270	858
23/03/2011	CLIMATISEUR BUREAU	2 185	-2 185	0
29/03/2011	REMISE ETAT ESCALIER NORME PMR	9 250	-7 252	1 998
28/04/2011	ENCLOS GRILLAGE MOTOS	7 915	-7 915	0
09/05/2011	MISE EN PEINTURE ZONE MOTOS	6 050	-4 698	1 352
30/06/2011	REMPLACEMENT ECLAIRAGE	44 180	-44 180	0
22/07/2012	BORNES PIETONS + VENTOUSES	3 500	-2 437	1 063
30/08/2012	DEPLAC.CENTRALE CO COMYTRON	1 501	-1 035	466
20/09/2012	PLAN TRAVAIL/MEUBLES/RAYONS	3 750	-3 750	0
01/01/2013	REAMENAGEMENT BUREAUX & TOILETTES PUBLIC	7 910	-7 910	0
18/06/2013	REAJUST.+ FABRICATION ILOTS	2 000	-1 907	93
01/11/2013	DIVERS TX SAE/CABLE LIAISON ASCENSEUR	36 661	-33 609	3 052
01/11/2013	AFFICHEUR DYNAMIQUE "VINCI" SIMPLE FACE	1 768	-1 621	147
01/01/2014	PROTECTION CAISSE	1 460	-1 314	146
01/01/2014	REEMPLAC.WC SUSPENDUE	2 167	-1 950	217
01/01/2014	FABRICATION ILOT TRIANGULAIRE	1 820	-1 638	182
01/01/2014	CLIMATISEUR PANASONIC DANS TGBT	1 450	-1 305	145
01/01/2014	MIGRAT°ALARME PEAGE SS IP->SERVEUR GTC	1 796	-1 617	179
01/01/2014	PEINTURE SOLS/MURS/POTEAUX/BARDAGES	47 507	-28 511	18 996
01/09/2014	PEINTURE EMPLACEMENT VEHICULE	120 071	-66 728	53 343
01/01/2015	PORTAIL NEUF	9 000	-4 801	4 199
01/01/2015	PEINTURE HALL CAISSE	500	-267	233
09/02/2015	BANDEAU VENTOUSE SUR PORTAIL PIETON NEUF	1 730	-911	819
06/03/2015	PROFIL/BANDE ANTIDERAPANT PMR	5 696	-4 456	1 240
30/06/2015	MISE EN CONFORMITE MAINS COURANTES	8 192	-2 186	6 006
01/07/2015	TX AMENAGEMENT PLATEFORME PMR	1 894	-1 421	473
07/08/2015	MISE NORME DEPARTS & FINS MAIN COURANTE	9 750	-7 218	2 532
21/08/2015	POSE BARRES DE SEUIL ANTI-DERAPANTES	1 200	-884	316
14/09/2015	PEINTURE SOL-MUR-PLAFOND-POTEAUX-POUTRES	44 529	-21 672	22 857
14/09/2015	PEINTURE SOLS	20 588	-10 020	10 568
12/10/2015	130006 SIGNALÉTIQUE PMR	821	-593	228
14/10/2015	130006 PEINTURE SOUBASSEMENT ACCUEIL	1 585	-763	822
15/10/2015	130006 AMENAGEMENTS PMR	259	-187	72
01/01/2016	TRAVAUX D ETANCHEITE	10 500	-7 352	3 148
01/01/2016	MARQUE INDIGO	4 269	-4 269	0
28/02/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR ELECTRIQUE	2 815	-701	2 114
28/02/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR ELECTRIQUE	1 788	-445	1 343
31/03/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR ELECTRIQUE	1 242	-306	936
31/03/2016	MISE EN CONFORMITE ASCENSEUR ELECTRIQUE	1 242	-306	936
08/04/2016	CARRELAGE	5 895	-3 969	1 926
09/06/2016	FOURNITURE ET POSE DISJONCTEUR 400A	4 460	-2 927	1 532
10/06/2016	PORTE	2 230	-975	1 255
05/09/2016	CLIMATISATION REVERSIBLE	3 000	-1 897	1 103
25/01/2017	RADIO CONTINUE	13 810	-5 465	8 345
31/05/2018	COORDINATION SSI	2 300	-703	1 597
03/10/2018	MISE EN PEINTURE DES ZEBRAS	2 700	-765	1 935
30/11/2018	PANNEAU	2 517	-1 029	1 488
01/01/2019	TX DU PLAN FIABILISATION ASCENSEUR	68 875	-11 165	57 710
01/01/2019	COMBINE ECS/CMSI TYPE SSI3010	22 636	-6 040	16 596
22/02/2019	RPLCMT DE LA CENTRALE CO/NO	11 509	-2 962	8 547
10/02/2021	Travaux peinture	9 956	-1 256	8 700
25/03/2021	Travaux électricité TGBT DEVIS N° 2021-202-002	16 834	-2 974	13 860
12/10/2021	Modernisation ascenseur Duplex	4 740	-253	4 487
06/12/2021	remplacement cables alimentation 2 ascenseurs	3 371	-163	3 208
21/12/2021	Cplt fiche 851 Dianostique ascenseur	5 610	-254	5 356
10/02/2022	Modernisation ascenseur Duplex	3 160	-125	3 035
30/06/2022	Dianostique ascenseur Devis N° ber1021-003-224	200	-5	195
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	689 251	-407 299	281 952
	TOTAL BIENS DE RETOUR	9 720 056	-5 789 329	3 930 728
25/03/2002	MICRO CAMERA	946	-946	0
10/06/2004	laveuse de sol jj mrs	14 910	-14 910	0
13/02/2012	RESEAU TATA : INSTALLATION ET MIGRATION	3 436	-3 436	0
30/04/2012	130006 SYST.DE CENTRALISATION	14 552	-14 552	0
10/06/2013	ANTENNE LIBER-T GEA	3 300	-3 155	145
03/02/2015	1 BALISE LIBER T GEA	4 150	-3 283	867
01/01/2016	MATERIEL TATA 2016 130006	735	-735	0
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	42 029	-41 017	1 012
17/06/2005	PHOTOCOPIEUSE D11611A	1 035	-1 035	0
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 035	-1 035	0
18/03/2002	ensemble evo 500 cmt p4	1 683	-1 683	0
18/03/2002	lasert jet 1200	376	-376	0
20/08/2007	ENS.NEC PM ML450 + LCD73V TFT 17	633	-633	0
01/01/2010	HP COMPAQ DESKTOP DC5800	416	-416	0
16/02/2010	ENS.HP COMPAQ6000PRO P E5300+LE1901	532	-532	0
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 639	-3 639	0
	TOTAL BIENS DE REPRISE	46 703	-45 691	1 012
	TOTAL 130006 MARSEILLE JEAN JAURES	9 766 759	-5 835 019	3 931 740

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

III. OPERATIONS D'ENTRETIEN, DE MAINTENANCE ET DE RENOUVELLEMENT

L'entretien et la maintenance des biens et équipements sont des facteurs primordiaux dans la gestion du stationnement. Nos équipes techniques locales sont toutes formées à la maintenance et s'appuient par ailleurs sur une équipe de pilotage de Maintenance Régionale compétente pour suivre les actions de maintenance spécifique et les travaux d'entretien des équipements. Cette activité est pilotée par le Responsable Infrastructures et Maintenance (RIM), placé sous l'autorité du Directeur Régional.

Pour une meilleure efficacité en termes de maintenance préventive et une plus grande réactivité en termes de maintenance curative, la plupart des organes de sécurité et d'exploitation sont couverts par des contrats de maintenance. Les coûts attachés à ces contrats sont comptabilisés dans le poste « entretien : contrats ». Ce poste intègre également les coûts associés aux contrats de contrôles obligatoires.

Les opérations ponctuelles de maintenance assurées par un prestataire externe, hors contrat, sont comptabilisées dans le poste « entretien : interventions techniques et fournitures ».

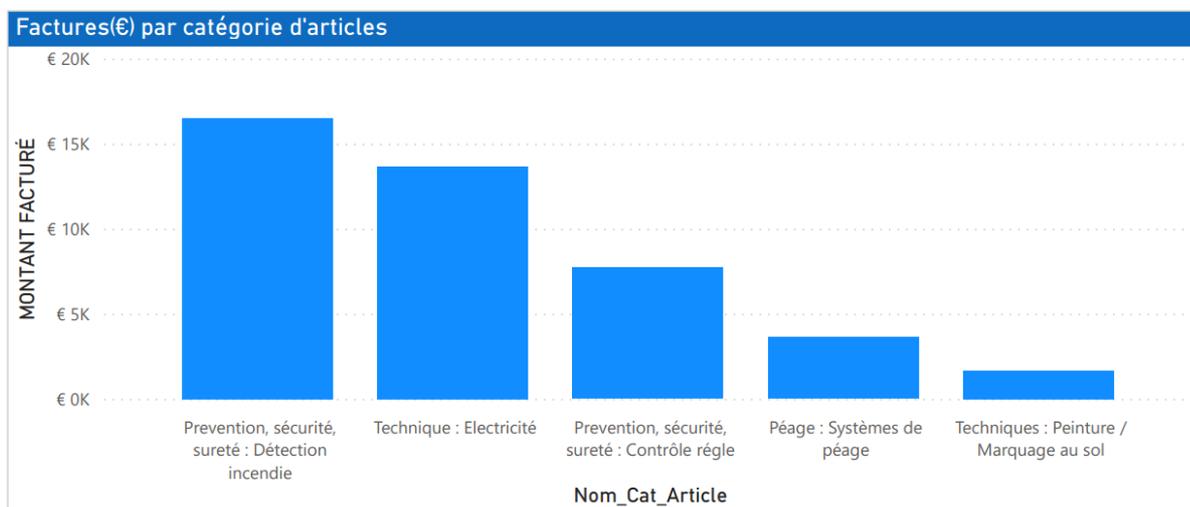
Enfin, dans le groupe Indigo, les opérations de gros entretien et renouvellement sont, selon leur nature, comptabilisées en investissements ou au compte de résultat, en charge de gros entretien et renouvellement. Sauf obligation contractuelle il n'est donc pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées. Le tableau ci-dessous présente les principales opérations d'investissement / GER.

A. INVESTISSEMENTS / GER

PARC CHARLES DE GAULLE

1/ INVESTISSEMENTS-GER :

Les principales dépenses d'investissement et de gros-entretien réparation en 2022 auront été :



Equipements	Montant	Commentaires
ELECTRICITE	11 517 € HT 2 426 € HT	- Aménagement électrique suite rénovation station de lavage - Achat matériels électrique (blocs secours)
SECURITE INCENDIE	7 730 € HT	Remplacement de l'ensembles des tresses coupe-feu du parking
VENTILATION	2 215 € HT 6 670 € HT	Remplacement du moteur de surpression et création d'une trappe de visite dans les locaux d'exploitation
MATERIEL DE PEAGE	3 637 € HT	Mise en place de valideurs OFF-LINE auprès de partenaires (Hôtels, Opéra de Marseille)
AMENAGEMENT	1 660 € HT	Mise en place de bardages
CANALISATION/ETANCHEITE	1 324 € HT	Reprise étanchéité de l'escalier Pythéas

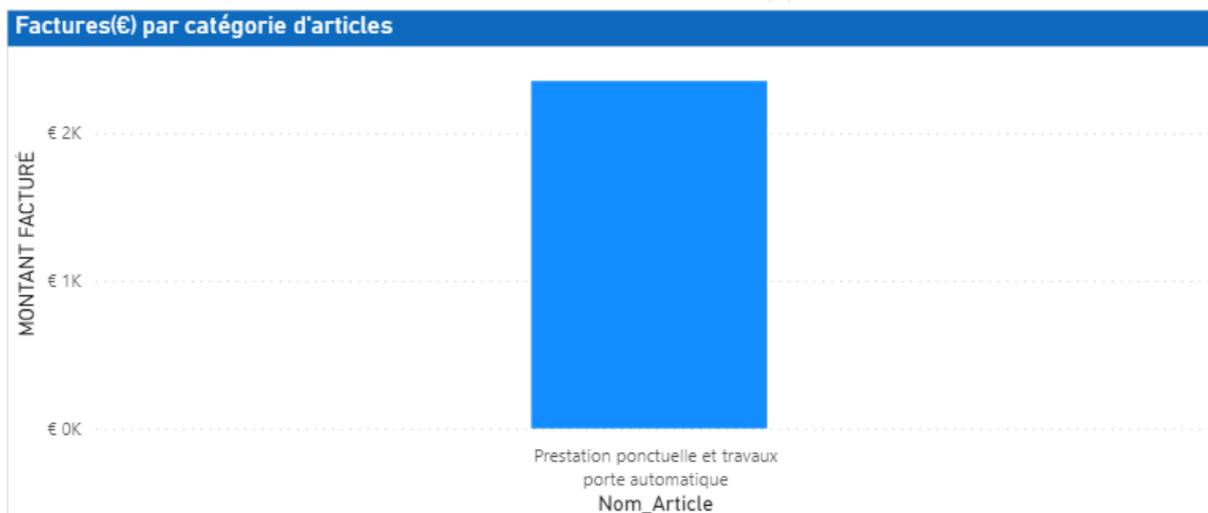
Les dépenses d'investissement et de gros-entretien réparation en 2022 ont porté principalement sur les postes électricité et sécurité incendie.

En premier lieu la rénovation de la station de lavage de véhicules présente au niveau -1 du parking qui a nécessité la mise à niveau de son alimentation électrique dédiée. En second lieu le remplacement de l'ensemble des tresses coupe-feu du parking, en complément des travaux de remise en état liés à l'incendie du 03 janvier 2022 au niveau -3 du parking. En dernier lieu la rénovation du système de ventilation/surpression des locaux d'exploitation du site par le remplacement du moteur ainsi que la création d'une trappe de visite.

Les autres postes de dépenses apparaissant en 2022 concernent l'achat de bonificateurs à destination des principaux partenaires tels que les Hôtels et l'Opéra de Marseille, la reprise de l'étanchéité du niveau supérieur de l'escalier Pythéas qui subit des infiltrations récurrentes par temps de pluie et enfin par des travaux d'aménagement tels que la mise en place de bardages dans les niveaux inférieurs.

2/ SINISTRES :

Les principales dépenses liées aux sinistres en 2022 auront été :



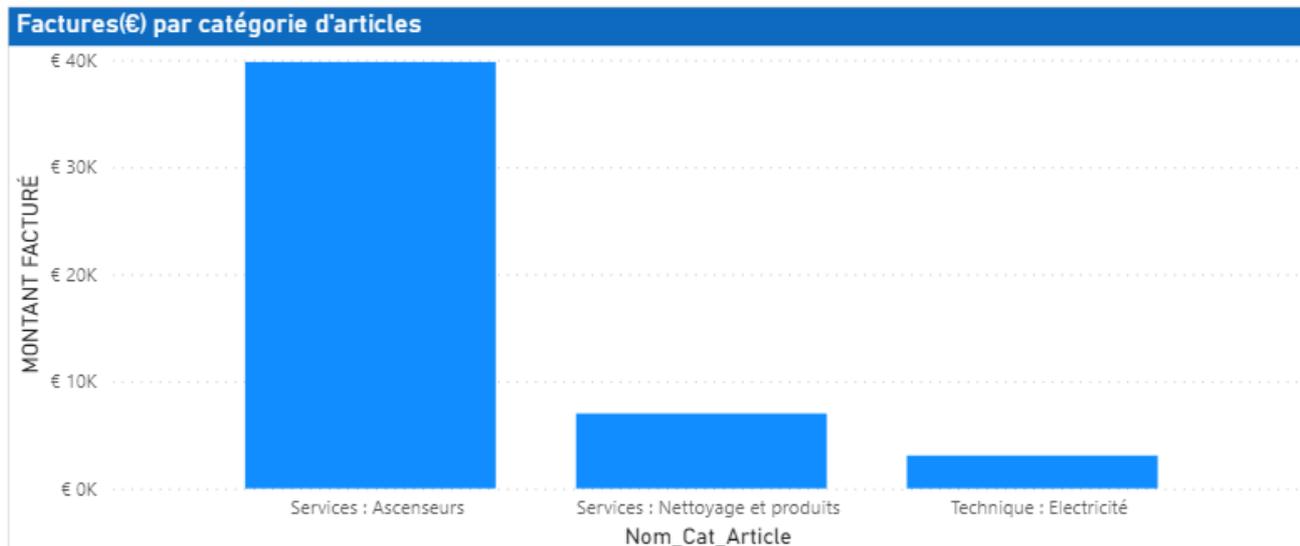
Equipements	Montant	Commentaires
Portes Palières	2 354 € HT	Remplacement de vitrages coupe-feu des portes palières

En 2022, les dépenses directes réalisées à la suite de sinistres se sont concentrées sur les nombreuses remises en état des équipements du parking, notamment les vitrages coupe-feu des portes palières des niveaux du parc.

Il est également à noter que les interventions de serrurerie ou autres petites réparations consécutives à des actes de vandalisme n'apparaissent pas dans ce tableau car internalisées. En effet le service technique INDIGO Marseille, qui a été en 2021 renforcé d'un second chef d'équipe et d'un technicien qualifié supplémentaire, a directement pris en charge des réparations afin d'optimiser les coûts induits par les actes de vandalisme.

PARC JEAN JAURES

Les principales opérations de GER et investissements réalisées en 2022 sont listées ci-dessous :



Equipements	Montant	Commentaires
ASCENSEURS	31 243 € HT	Remplacement d'un des ascenseurs + mise en duplex du second (reliquat de facturation)
QUALITE DE L'OUVRAGE	7 000 € HT	Prestation de remise en état des édicules ascenseurs (enlèvement des TAGS)
ELECTRICITE	3 078 € HT	Raccordement des alimentations des ascenseurs au Groupe Electrogène

Les dépenses d'investissement et de gros-entretien réparation en 2022 ont porté principalement sur la qualité de l'ouvrage (opération de remise en état des édicules ascenseurs afin d'éliminer les tags) et la finalisation des travaux liés aux ascenseurs (remplacement complet d'un des 2 appareils et mise en duplex) débutés en 2021.

Ces travaux entrent totalement dans le cadre de la volonté que porte INDIGO à l'amélioration constante de la qualité de service du site, qui se poursuivra en 2023 par le remplacement complet du matériel de péage.

B. CONTRATS D'ENTRETIEN

PARC CHARLES DE GAULLE

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	ORBILITY
Centrale Incendie	DEF
Portes coupe-feu	UXELLO
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	ENERIA
Centrale CO	DRAGER
Portes-automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SARP
Vidéo-surveillance	AVIAPARK

Le service technique INDIGO permet d'internaliser la maintenance préventive et curative de plusieurs équipements, notamment la maintenance des équipements électriques (hors Haute Tension), la sonorisation, les portes palières et les systèmes d'alarme-intrusion. Depuis 2021, afin d'améliorer la réactivité du service technique et pour élargir son périmètre d'action, ont été recrutés un second chef d'équipe maintenance ainsi qu'un technicien qualifié.

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2022 :

Maintenance préventive	Date						
Ascenseurs	20/04/2022	30/05/2022	13/07/2022	25/08/2022	11/10/2022	07/11/2022	21/12/2022
Détection incendie	05/09/2022						
Extincteurs	04/10/2022						
COLONNES SECHES	03/10/2022						
Pompes de relevage	20/06/2022						
Péage	10-mars-22		21-sept-22			05-déc-22	
Contrôles obligatoires	Date						
Installations électriques	04/04/2022						
SSI/DSF	13/12/2021						
MOYENS DE SECOURS	13/12/2021						
ASCENSEUR	16/12/2021						
RADIO CONTINUITE ELECTRIQUE	16/09/2021						

PARC JEAN JAURES

Le tableau ci-dessous présente les contrats de maintenance par type d'équipement :

Descriptif des éléments de contrat	Fournisseur
Matériel de Péage	DESIGNA
Centrale Incendie	CHUBB
Portes coupe-feu	UXELLO
Ascenseur	KONE
Groupe-électrogène	ENERIA
Centrale CO	ADS
Portes-automatiques	KONE
Cellules HT / transfo	INEO
Extincteurs	EUROFEU
Pompes de relevage	SARP
Vidéo-surveillance	AVIAPARK

Le service technique INDIGO permet d'internaliser la maintenance préventive et curative de plusieurs équipements, notamment la maintenance des équipements électriques (hors Haute Tension), la sonorisation, les portes palières et les systèmes d'alarme-intrusion.

Depuis 2021, afin d'améliorer la réactivité du service technique et pour élargir son périmètre d'action, ont été recrutés un second chef d'équipe maintenance ainsi qu'un technicien qualifié.

Le tableau ci-dessous présente, par date, les opérations de maintenance préventive et contrôles obligatoires intervenus en 2022 :

Maintenance préventive	Date						
Ascenseurs	04/04/2022	18/05/2022	27/06/2022	19/08/2022	26/09/2022	07/11/2022	17/12/2022
Détection incendie	12/01/2022						
Extincteurs	12/12/2022						
COLONNES SECHES	30/08/2022						
Pompes de relevage	30/06/2022						
Péage	10-févr-22		08-juil-22			07-oct-22	
Contrôles obligatoires	Date						
Installations électriques	29/03/2022						
DESENFUMAGE	13/03/2017						
DETECTION INCENDIE	23/06/2021						
ASCENSEURS	22/10/2021						
MOYENS DE SECOURS	23/06/2021						
RADIO CONTINUITÉ ELECTRIQUE	31/08/2021						

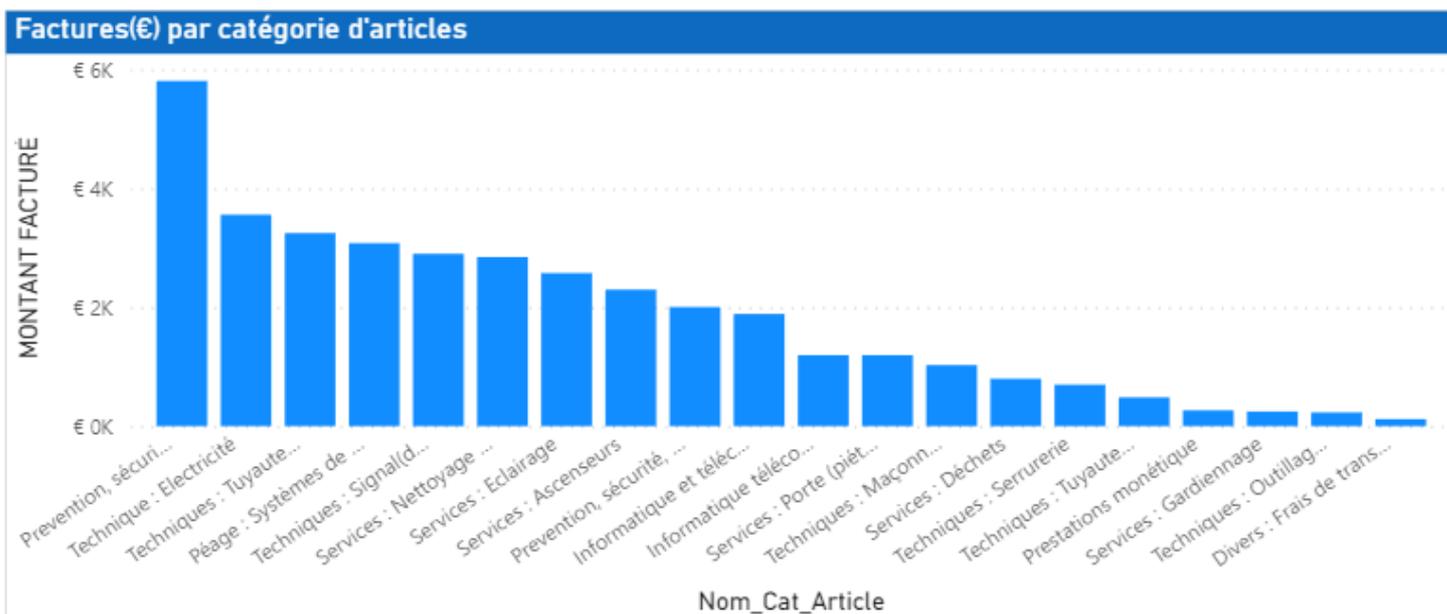
En novembre 2021 s'est tenue la visite périodique de la Sous-Commission Départementale de Sécurité, un avis défavorable a été porté concernant principalement le dépôt d'une autorisation de travaux pour donner suite au remplacement d'un des ascenseurs du site réalisé courant 2021.

L'avis défavorable de la SCDS de novembre 2021 a été levé le 11 mars 2022 consécutivement au dépôt du dossier administratif demandé et au rapport de vérification après travaux transmis et validé par la SCDS.

C. INTERVENTIONS DE MAINTENANCE

PARC CHARLES DE GAULLE

Les principales dépenses courantes en 2022 auront été :



Equipements	Montant	Commentaires
SECURITE INCENDIE	5 807 € HT 2 053 € HT	- Nombreuses recharges d'extincteurs, interventions préventives et curatives sur les équipements de sécurité - vérifications réglementaires
ELECTRICITE/COURANTS FAIBLES/ ECLAIRAGE	3 561 € HT 2 575 € HT	- Divers consommables électriques et petits équipements - Achats matériels d'éclairage (pose internalisée)
TUYAUTERIE/CANALISATION	3 996 € HT	Interventions de curage sur les canalisations horizontales et verticales, recherches de fuite dans l'escalier Pythéas
MATERIEL DE PEAGE	3 078 € HT	Interventions diverses hors-contrat ainsi que mise en place nouvelle tarification
SIGNALETIQUE	2 902 € HT	Remplacement divers affichages, intervention sur l'afficheur 24/24 du parking
NETTOYAGE	2 137 € HT	Interventions complémentaires hors-contrat 7j7

INFORMATIQUE/TELECOM/RESEAUX	1890 € HT 1196 € HT	Interventions diverses et dépannages réseau/informatique
ASCENSEURS	2 185 € HT	Diverses interventions et remplacement pièces hors-contrat
QUALITE DE L'OUVRAGE	1895 € HT 1 030 € HT 485 € HT	Interventions portes piétonnes Petits chantiers maçonnerie Plomberie

Les 2 premiers postes de dépenses d'achat courant en 2022 sont la sécurité incendie et l'électricité. Composés essentiellement de dépenses liées à des interventions de maintenance curative, leur montant a été toutefois limité par l'internalisation de la pose des pièces de rechanges électriques.

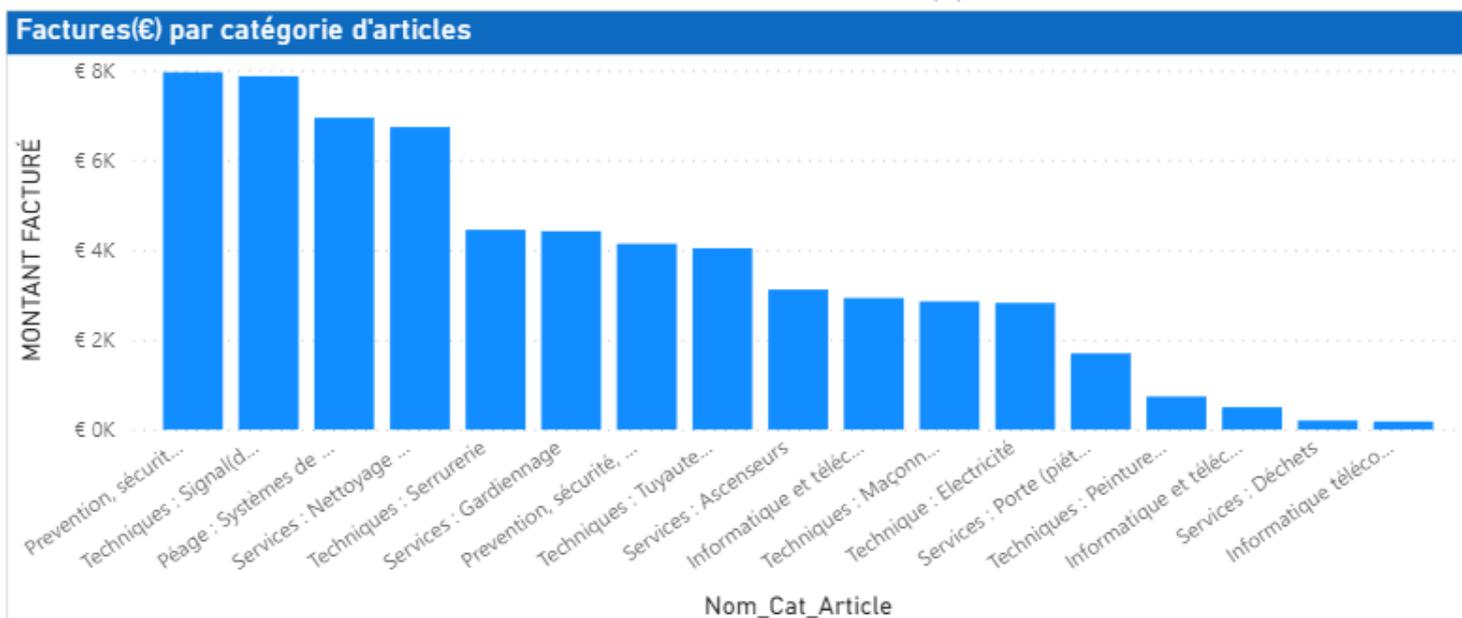
Les dépenses relatives à l'entretien des canalisations et la lutte contre les infiltrations complètent le podium 2022, portées par les infiltrations récurrentes dans la cage d'escalier Pythéas, qui font l'objet d'une étude technique de recherche de fuite.

Les dépenses des autres postes dits « techniques » (ascenseurs, signalétique, informatique, ...) restent maîtrisées, l'apport du service technique INDIGO de Marseille qui internalise une partie de ces prestations reste un outil majeur d'optimisation.

Pour conclure, les dépenses relatives à la qualité de l'ouvrage (maçonnerie, petits travaux, ...) et de nettoyage demeurent conséquentes dans l'optique d'entretenir le parc et ainsi assurer une haute qualité de service.

PARC JEAN JAURES

Les principales dépenses courantes en 2022 auront été :



Equipements	Montant	Commentaires
SECURITE INCENDIE	7 952 € HT 4 417 € HT 1700 € HT	- Nombreuses recharges d'extincteurs - interventions préventives et curatives sur les équipements de sécurité - vérifications réglementaires
SIGNALÉTIQUE	7 867 € HT	Remplacement de panneaux détériorés, diverses reprises de peinture rampes, escaliers et niveaux du fait de tags récurrents
MATERIEL DE PEAGE	6 942 € HT	Diverses interventions curatives hors contrat, mise en place d'un système d'IA pour améliorer l'accès à la zone hors gabarit du -1
NETTOYAGE	6 730 € HT	Prestations supplémentaires de nettoyage et mise en place d'équipement d'odorisation des cages d'escalier
SERRURERIE	4 445 € HT	Commandes de pièces détachées et de renforcement pour remettre en service/améliorer le contrôle d'accès extérieur (prestations internalisées)
GARDIENNAGE	4 417 € HT	Renfort de gardiennage afin de lutter contre les phénomènes de squat et de vandalisme en recrudescence depuis la rouverture de la place
CANALISATION/INFILTRATIONS	4 035 € HT	Interventions diverses de curage des canalisations / reprise et création de siphons au hall caisse pour favoriser l'évacuation des EP
ASCENSEURS	3 116 € HT	Diverses interventions et remplacement pièces hors-contrat
VIDEO	2 928 € HT	Commande de caméras de surveillance, pose internalisée
ELECTRICITE	2 818 € HT	Commande de matériels électriques (pose internalisée)
QUALITE DE L'OUVRAGE	2 850 € HT 740 € HT	Divers travaux de maçonnerie et de peinture

Le premier poste de dépenses d'achat courant en 2022 reste de manière classique la sécurité incendie, notamment la maintenance préventive et curative qui peut en découler. Il convient toutefois de préciser que les dépenses liées aux extincteurs représentent un montant conséquent de ce poste (aux alentours de 30 % du poste).

Les dépenses en termes de signalétique apparaissent à un niveau assez élevé, en cause les récents actes de vandalisme et une volonté de préciser de manière plus efficace le fonctionnement du site, notamment celui de la zone hors-gabarit.

Les dépenses relatives au matériel de péage et au nettoyage, ascenseur et électricité viennent ensuite, ce sont toutefois des dépenses habituelles en exploitation néanmoins le contexte du site (squat, vandalisme,) réhausse leur niveau respectif de dépenses.

Les postes serrurerie, vidéo et qualité de l'ouvrage et gardiennage sont également à un niveau élevé, le contexte particulier du site reste le facteur essentiel de dépenses, toutefois limitées par l'internalisation des prestations par le service technique INDIGO.

Enfin, des dépenses ont été réalisées au niveau des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, notamment dans le hall des caisses automatiques qui subissait des venues d'eau lors des épisodes pluviaux à la rouverture de la place Jaurès après les travaux de requalification.

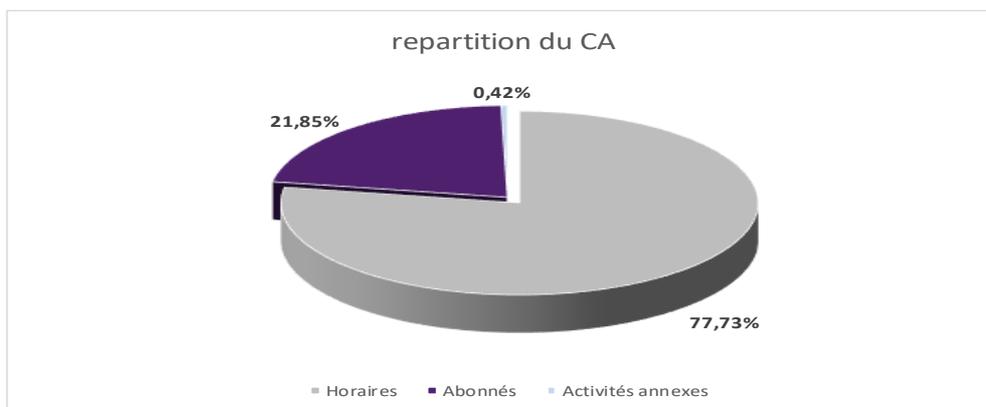
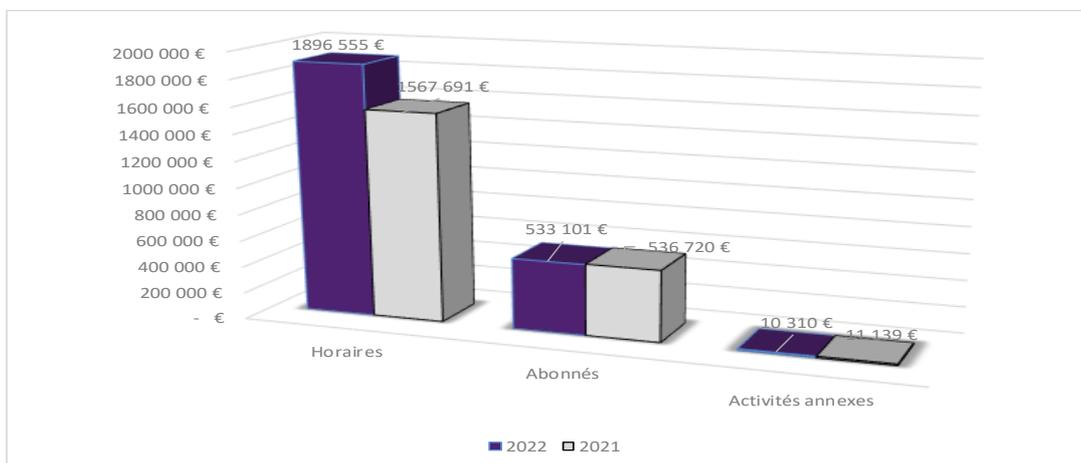
IV. ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

A. SYNTHÈSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PARC CHARLES DE GAULLE

Le CA pour l'année 2022 est de 2 439 966€ HT ventilé comme suit :

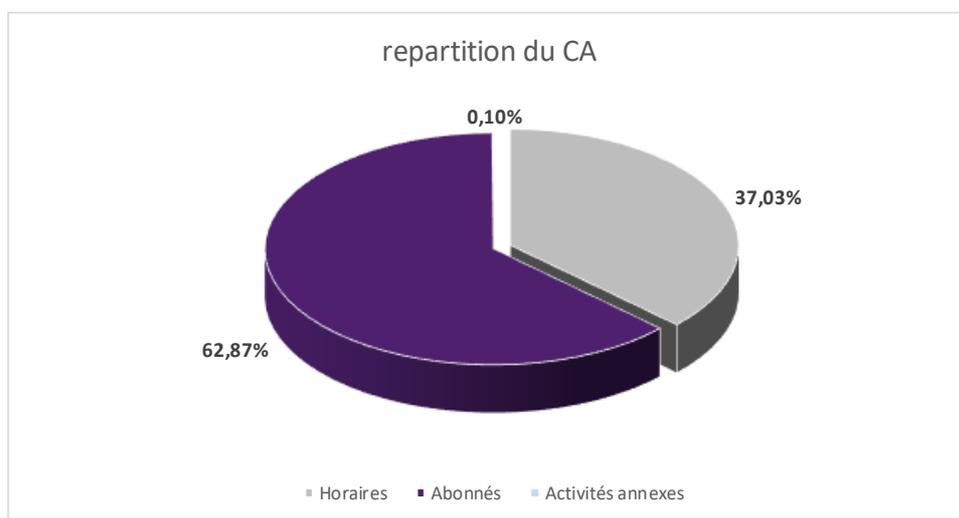
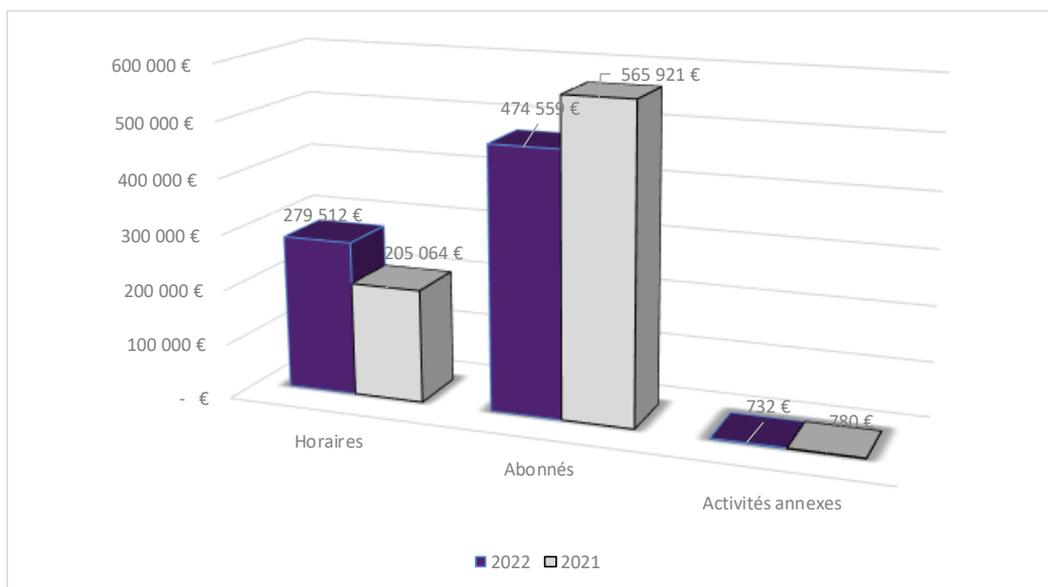
Chiffre d'affaires € HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2022	1 896 555 €	533 101 €	10 310 €	2 439 966 €
2021	1 567 691 €	536 720 €	11 139 €	2 115 550 €
ECART	21,0%	-0,7%	-7,4%	15,3%
REPARTITION DU CA	77,7%	21,8%	0,4%	



PARC JEAN JAURES

Le CA pour l'année 2022 est de 754 803€ HT ventilé comme suit :

Chiffre d'affaires € HT	Horaires	Abonnés	Activités annexes	Total
2022	279 512 €	474 559 €	732 €	754 803 €
2021	205 064 €	565 921 €	780 €	771 765 €
ECART	36,3%	-16,1%	-6,2%	-2,2%
REPARTITION DU CA	37,0%	62,9%	0,1%	

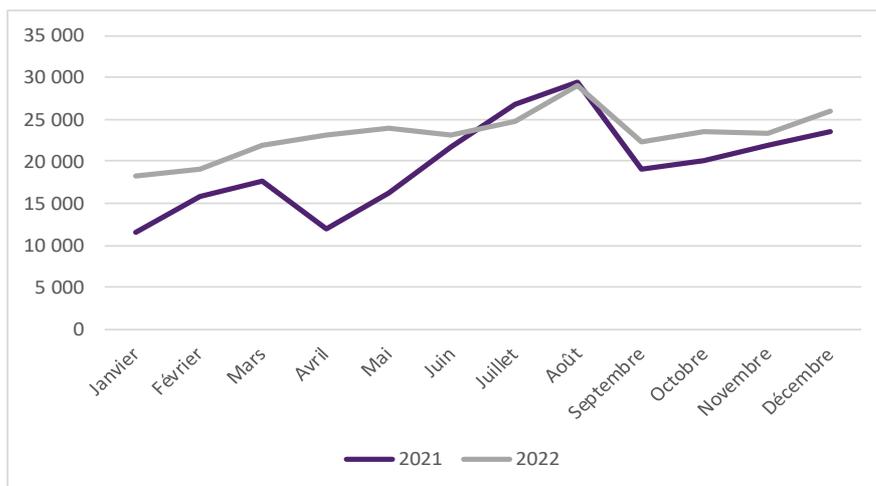


B. ANALYSE MENSUELLE DES FREQUENTATIONS HORAIRES

a) Fréquentation horaire

Parc CHARLES DE GAULLE

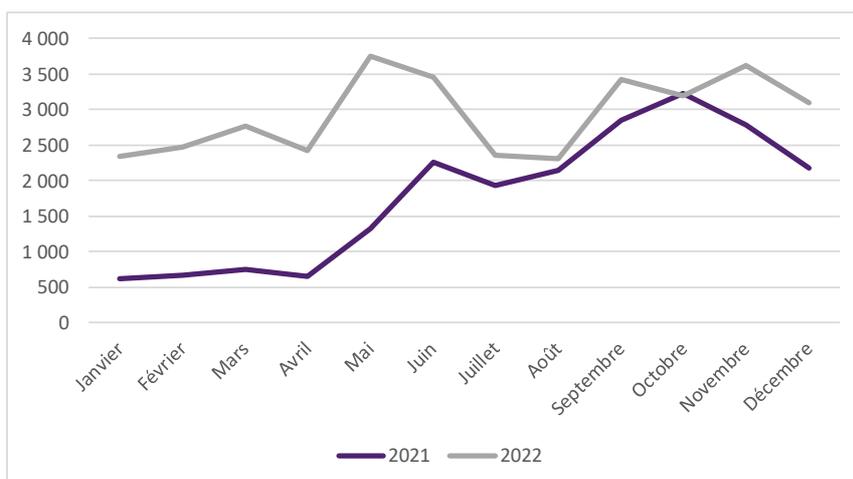
	2021	2022	ECART
Janvier	11 557	18 240	57,8%
Février	15 844	18 985	19,8%
Mars	17 717	21 876	23,5%
Avril	11 881	23 043	93,9%
Mai	16 296	24 044	47,5%
Juin	21 714	23 202	6,9%
Juillet	26 738	24 782	-7,3%
Août	29 434	28 969	-1,6%
Septembre	19 056	22 393	17,5%
Octobre	20 079	23 492	17,0%
Novembre	21 828	23 365	7,0%
Décembre	23 528	26 065	10,8%
Total	235 672	278 456	18,2%



Les fréquentations horaires en 2022 ont été supérieures à 2021 sur quasiment les 12 mois de l'année. Seul le mois de juillet 2022 (août quasi-étal) aura marqué un fléchissement par rapport à N-1 essentiellement causé par le dernier rebond post-COVID du début d'été 2021 qui a connu une très forte fréquentation touristique venant des autres régions françaises qui ont utilisé leurs véhicules pour se rendre sur leur lieu de vacances.

PARC JEAN JAURES

	2021	2022	ECART
Janvier	616	2 334	278,9%
Février	675	2 477	267,0%
Mars	754	2 767	267,0%
Avril	651	2 429	273,1%
Mai	1 328	3 747	182,2%
Juin	2 255	3 463	53,6%
Juillet	1 923	2 351	22,3%
Août	2 138	2 313	8,2%
Septembre	2 845	3 430	20,6%
Octobre	3 236	3 195	-1,3%
Novembre	2 786	3 621	30,0%
Décembre	2 175	3 099	42,5%
Total	21 382	35 226	64,7%



Dès 2019, la fermeture de la place Jean-Jaurès et les réductions de voies d'accès au parking par le seul boulevard Chave et via un cheminement tortueux et mal jalonné causaient déjà une très forte baisse du trafic horaire du parking Jean-Jaurès. Les deux périodes de confinement avaient encore ajouté à la baisse de trafic en 2020.

Ainsi les chiffres de fréquentation de 2021, une fois les mesures sanitaires allégées, a connu une amélioration significative tout au long de l'année.

La rouverture du Marché de la place Jean Jaurès tout début 2022, qui se tient de nouveau 3 fois par semaine, et qui est le principal générateur de trafic horaire du site, a permis de faire redécoller les fréquentations à partir de la rouverture de la place en septembre 2021 sans toutefois atteindre les chiffres d'antan (avant la requalification de la place).

b) Sorties gratuites

Parc CHARLES DE GAULLE

	2021	2022	ECART
Janvier	452	391	-13,5%
Février	381	352	-7,6%
Mars	438	370	-15,5%
Avril	310	467	50,6%
Mai	447	476	6,5%
Juin	523	529	1,1%
Juillet	761	655	-13,9%
Août	1 062	958	-9,8%
Septembre	546	509	-6,8%
Octobre	710	399	-43,8%
Novembre	721	398	-44,8%
Décembre	469	1 059	125,8%
Total	6 820	6 563	-3,8%

Malgré une fréquentation horaire qui s'est améliorée en 2022 de 18,2 %, le nombre de sorties gratuites a diminué de 3,80 %, marquant le travail réalisé au quotidien par les équipes INDIGO en termes de fiabilité du matériel de péage et de traitement des actions dérogatoires (absence de titres de stationnement, ...).

Année	Rendement à la place TTC
2022	354,39 €
2021	288,87 €

Parc JEAN JAURES

	2021	2022	ECART
Janvier	349	288	-17,5%
Février	342	241	-29,5%
Mars	332	203	-38,9%
Avril	372	307	-17,5%
Mai	460	341	-25,9%
Juin	427	239	-44,0%
Juillet	315	365	15,9%
Août	342	184	-46,2%
Septembre	354	302	-14,7%
Octobre	343	341	-0,6%
Novembre	331	503	52,0%
Décembre	628	718	14,3%
Total	4 595	4 032	-12,3%

Dans un contexte de hausse significative de la fréquentations horaires du site en 2022, les sorties gratuites baissent significativement (-12,3%).

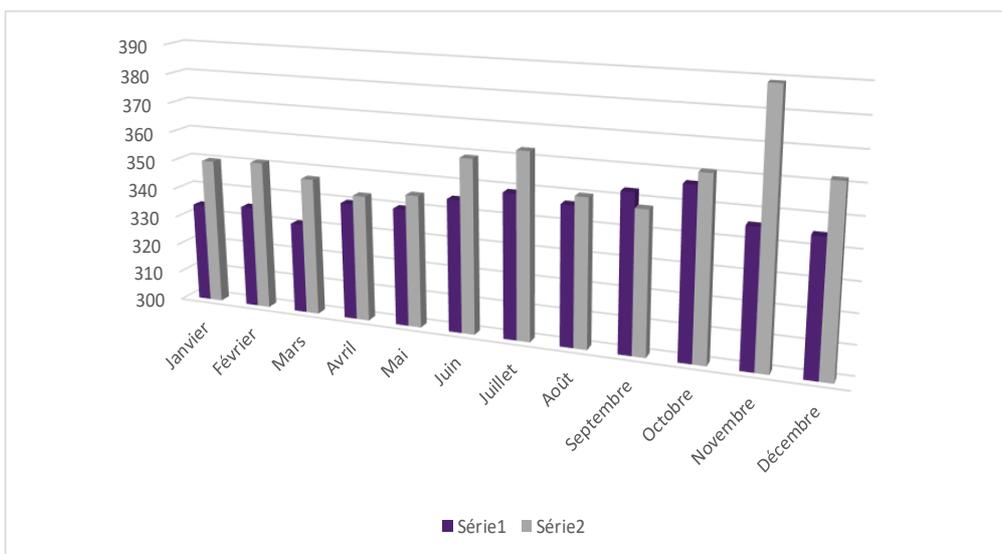
Année	Rendement à la place TTC
2022	54,05 €
2021	36,75 €

C. ANALYSE MENSUELLE DES ABONNEMENTS

a) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés

Parc CHARLES DE GAULLE

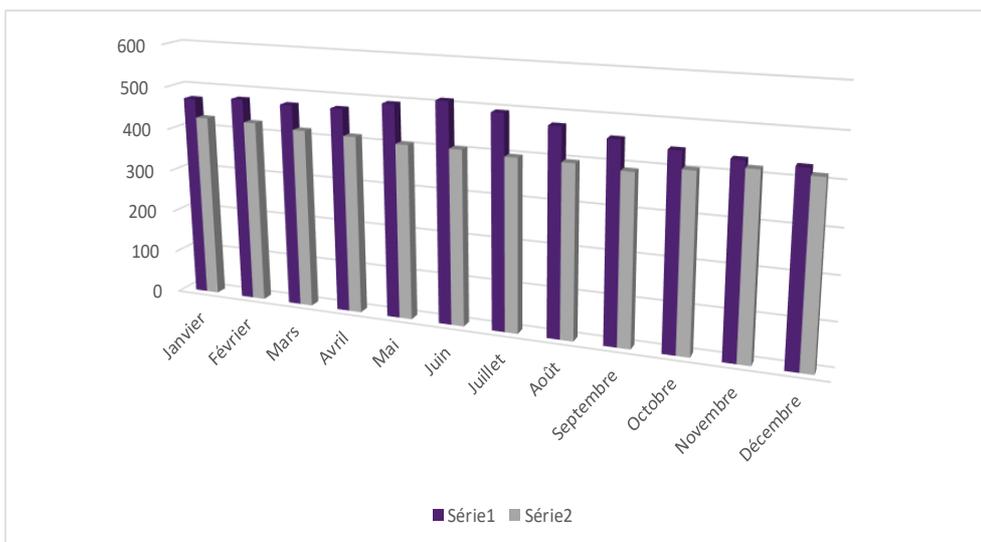
Mois	2021	2022	ECART N-1
Janvier	334	350	4,8%
Février	335	351	4,8%
Mars	331	347	4,8%
Avril	340	343	0,9%
Mai	340	345	1,5%
Juin	345	359	4,1%
Juillet	349	363	4,0%
Août	347	350	0,9%
Septembre	353	348	-1,4%
Octobre	357	361	1,1%
Novembre	346	389	12,4%
Décembre	345	362	4,9%
Total	344	356	3,6%



Le nombre d'abonnés en 2022 a progressé de 3,6 %, tendance que l'on retrouve tout au long de l'année et qui traduit une attractivité toujours réelle pour le site. Néanmoins l'accès compliqué et fastidieux pour accéder au parking depuis la modification du sens de circulation en 2020 reste un frein important à la prise d'abonnements.

Parc JEAN JAURES

Mois	2021	2022	ECART N-1
Janvier	472	428	-9,3%
Février	479	426	-11,1%
Mars	475	418	-12,0%
Avril	475	414	-12,8%
Mai	495	406	-18,0%
Juin	511	406	-20,5%
Juillet	494	399	-19,2%
Août	475	398	-16,2%
Septembre	457	391	-14,4%
Octobre	444	405	-8,8%
Novembre	435	419	-3,7%
Décembre	431	415	-3,7%
Total	470	410	-12,5%



La mise en place du tarif résident au parking Jaurès a eu lieu en octobre 2022, où à fin décembre près de 229 abonnés 24/24 résidents s'étaient inscrits, siphonnant dans le même temps l'abonnement classique 24/24 de près de la moitié de ses utilisateurs.

Ce rebond se remarque effectivement sur le nombre global d'abonnements au dernier trimestre 2022, sans toutefois permettre de redresser la tendance à la baisse qui a prévalu depuis le début de l'année 2022, s'expliquant par le retour partiel des abonnés qui avaient désertés le parking lors des travaux de requalification de la place Jean Jaurès (notamment les forains).

D'autant que la reprise du marché début 2022 n'aura pas eu les effets escomptés, que ce soit en termes de fréquentations horaires et de souscriptions d'abonnements hors-gabarit.

b) Fréquentation moyenne mensuelle abonnés par catégorie

Ces données ne sont pas accessibles via notre logiciel de péage.

D. DETAIL DES AUTRES ELEMENTS DU CA ET AUTRES PRODUITS

Le chiffre d'affaires annexes sur Charles de Gaulle est quasi-stable, porté essentiellement par les recettes publicitaires.

E. AUTRES ELEMENTS D'ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

a) L'évolution du ticket moyen (en euros TTC)

Parc CHARLES DE GAULLE

Année	Ticket moyen TTC	Ticket moyen TTC hors sorties gratuites
2022	7,98 €	8,17 €
2021	7,76 €	7,98 €

L'évolution positive du ticket-moyen en 2022 est dûe à un effet prix, la grille tarifaire ayant évoluée au 1er janvier 2022.

Parc JEAN JAURES

Année	Ticket moyen TTC	Ticket moyen TTC hors sorties gratuites
2022	8,54 €	9,52€
2021	9,47 €	11,51€

La baisse conséquente du ticket-moyen en 2022 est consécutive à un retour à un stationnement plus « traditionnel » de la clientèle horaire suite à la rouverture du marché début 2022. Cette clientèle restant naturellement que quelques heures dans le parking.

b) Répartition des modes de paiement

Parc CHARLES DE GAULLE

Année	CB	Virements	Espèces	Chèques	AMEX	Total GR	Prélèvements	OPNGO	LIBER'T
2022	1 582 829 €	212 743 €	82 753 €	3 474 €	6 370 €	106 757 €	343 263 €	69 130 €	450 586 €
	55,38 %	7,44 %	2,90 %	0,12 %	0,22 %	3,74 %	12,01 %	2,42 %	15,77 %
2021	1 261 098€	235 632€	81 647€	14 344€	3 847€	105 672€	324 794€	81 619€	367 049€
	50,95%	9,53%	3,30%	0,58%	0,15%	4,27%	13,10%	3,30%	14,82%

Parc JEAN JAURES

Année	CB	Virements	Espèces	Chèques	AMEX	Total GR	Prélèvements	OPNGO	LIBER'T
2022	279 959 €	3 099 €	5 030 €	315 €	603 €	24 273 €	519 895 €	10 929 €	39 357 €
	31,69 %	0,35 %	0,57 %	0,04 %	0,07 %	2,75 %	58,85 %	1,24 %	4,45 %
2021	245 550€	7 895€	1 374€	2 344€	814€	20 472€	570 191€	22 081€	32 507€
	27,18%	0,87%	0,15%	0,26%	0,09%	2,26%	63,12%	2,44%	3,60%

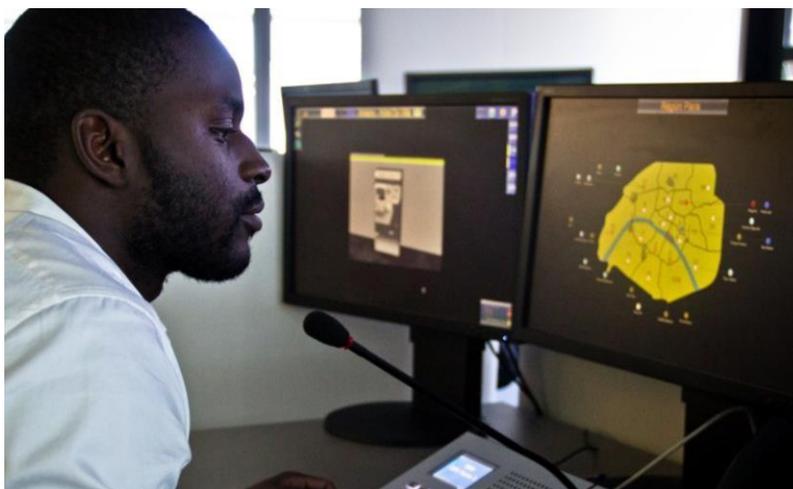
V. QUALITE DE SERVICE

A. SERVICES A LA CLIENTELE

a) Service relations clients



CNTO (CENTRE NATIONAL DE TÉLÉSURVEILLANCE)



Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux télé-opérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

Le CNTO, comment ça marche ?

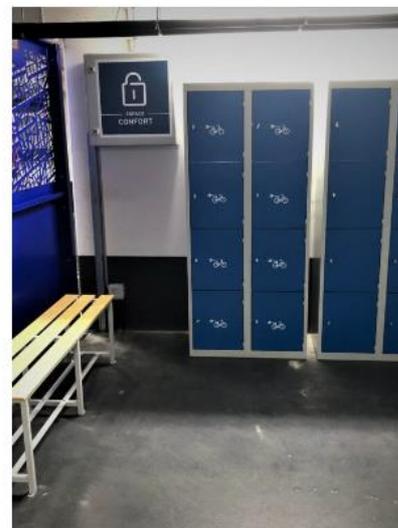
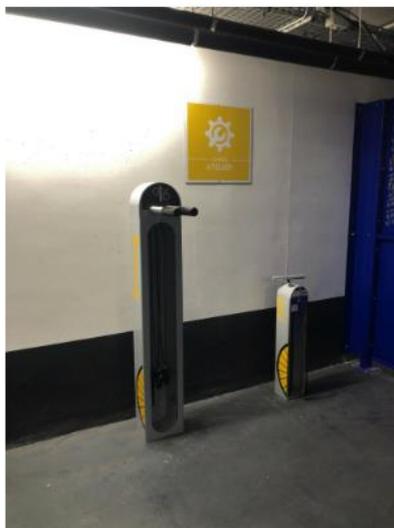
- Le télé-opérateur est connecté au système de vidéosurveillance et aux alarmes du parking: sécurité incendie, collecte frauduleuse des caisses, appel client aux barrières de péage;
- à chaque déclenchement d'alarme ou appel par interphone, le client est en relation avec le personnel sur place ou avec un télé-opérateur;
- si l'appel est pris en charge par un télé-opérateur, celui-ci voit la personne, grâce aux caméras de surveillance et peut échanger pour bien comprendre la demande;
- selon une procédure précise et adaptée à la situation, le télé-opérateur intervient à distance pour réaliser certaines tâches comme la levée de barrière ou l'ouverture de porte;
- le système enregistre les événements de chaque parking, les interventions réalisées et génère un suivi statistique des événements les plus fréquents. D'éventuelles défaillances d'un équipement sont ainsi détectées et une maintenance préventive est déclenchée rapidement.

Ce service est opérationnel sur les parcs Charles de Gaulle et Jean Jaurès depuis leur construction, appuyé pour l'ensemble des parcs Marseillais (notamment en horaires de nuit) par le Centre Régional de Télé-Opération (CRTO) basé au parking Bourse, disposant des mêmes technologies et équipements que le CNTO. Le CRTO, constitué de téléopérateurs SSIAP 1 et d'un chef d'équipe SSIAP 2 et pilotant sur le terrain les ressources de notre prestataire sûreté, permet une réponse adaptée aux spécificités des sites marseillais et une réactivité maximale.

b) Service à la mobilité

CYCLOPARK

INDIGO déploie des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos, Cyclopark. Faciles d'accès, confortables et accueillants, les espaces Cyclopark proposent de nombreux services dédiés pour les abonnés (casiers avec chargeurs de batterie, matériel d'entretien, espace confort...) pour une expérience client optimale.



INDIGO WEEL PRO : DES SOLUTIONS DE VELOS PARTAGES PRIVATIVE

INDIGO Weel propose une offre de vélopartage privative, autonome et clés en main aux entreprises, collectivités et toute organisation accueillant du public afin de favoriser les modes de déplacements doux sur ou depuis leurs sites.

c) Service aux clients

MOYENS DE PAIEMENT



Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.



Indigo permet :

- Le paiement par Carte Bancaire et Total GR sur les bornes de sortie et la caisse automatique;
- La mise en place du badge Liber't en sortie;
- La mise en place du paiement NFC;
- La lecture de plaques minéralogiques.



P.M.R.

L'ACCUEIL DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Indigo est particulièrement attentif aux besoins spécifiques de **ses clients à mobilité réduite**. Il s'engage à ce que le stationnement et les services proposés dans ses parkings soient facilement accessibles.

Les parkings Charles de Gaulle et Jean-Jaurès sont conformes à la norme accessibilité.

SYSTÈME DE GUIDAGE A LA PLACE ET GUIDAGE A LA ZONE

Pour optimiser l'utilisation du parc et offrir un meilleur service aux clients, un système de guidage à la place peut être installé dans le parc de stationnement. Cette installation innovante se compose d'un logiciel de gestion, d'afficheurs à diodes électroluminescentes et de capteurs de présence à chaque emplacement de stationnement. Les informations recueillies par les capteurs de présence sont traitées sur l'ordinateur central. Une représentation graphique de l'occupation par place et par niveau permet à l'exploitant de visualiser l'état de remplissage du parc.

Les afficheurs à diodes électroluminescentes sont installés en début d'emplacement, le long de l'allée de circulation et indiquent par un éclairage de couleur l'état d'occupation de l'emplacement :

- un éclairage vert, si la place est libre (bleu, s'il s'agit d'une place dédiée aux PMR);
- un éclairage rouge, si la place est occupée;
- un éclairage orange, si la place est réservée.
-



LECTURE DE PLAQUE MINÉRALOGIQUE



Un système de Lecture de Plaque Minéralogique (LPM) est mis en place dans les voies d'entrée et de sortie des parking Charles de Gaulle et Jean-Jaurès.

Le principe est simple: à chaque présentation devant une borne d'entrée ou de sortie, le système identifie l'immatriculation du véhicule et associe cette immatriculation avec le titre de stationnement (ticket horaire ou badge abonnés). Ce système offre un niveau de confort élevé pour les utilisateurs des parkings et constitue un outil efficace de gestion pour l'exploitant. Ce système a été mis en place au centre hospitalier lors du changement de matériel de péage.

STATION DE LAVAGE



STATION DE LAVAGE

Pour permettre aux automobilistes de gagner du temps, Indigo favorise l'installation de **service de lavage de véhicule** qui permet aux clients de faire nettoyer leur voiture sans rendez-vous, pendant le temps de leur stationnement

d) Services digitaux

APPLICATION SMARTPHONE

Avec sa nouvelle application pour Smartphone (compatible iPhone et Android), Indigo permet à chacun d'organiser facilement son stationnement. Pensée pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, l'application Smartphone Indigo propose de nombreux services tels que :

- trouver parmi les 3000 parkings référencés le plus proche de soi ou de sa destination et tous les services disponibles aux alentours;
- vérifier la disponibilité en temps réel des places de stationnement;
- bénéficier de services spécifiques (recharges électriques, calcul d'itinéraire multimodal...).

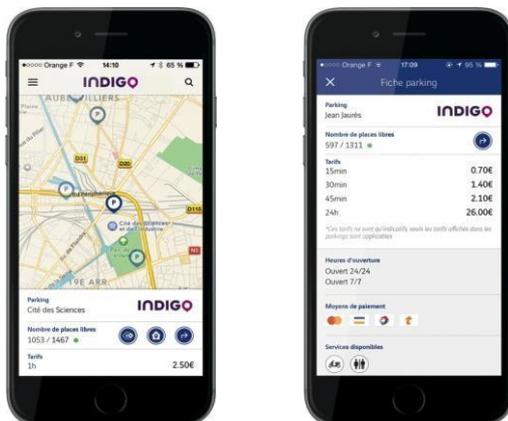
FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITES CLES DE L'APPLICATION SMARTPHONE

Localisation de parking

L'application Indigo référence l'ensemble des parkings Indigo dans le monde, soit plus de 3000 parkings dans 8 pays. Grâce à la géolocalisation, l'utilisateur peut aisément trouver tous les parcs autour de lui. Il peut également utiliser la fonction de recherche pour rentrer une adresse ou un lieu et accéder ainsi à l'offre de stationnement dans le périmètre de la destination souhaitée. Dans la fiche du parc, l'utilisateur accède à toutes les informations utiles (adresse, tarifs, services...). En un clic, le GPS se charge d'amener la personne directement au parking en calculant le trajet.

Disponibilité des places en temps réel

Afin de fluidifier l'accès au parking et d'informer au mieux les clients, Indigo propose d'afficher en temps réel le nombre de places disponibles. Cela permettra un gain de temps ainsi qu'une qualité de confort dans le parc.



Indigo est présent sur tous les réseaux sociaux.



YOUTUBE



GOOGLE +



FACEBOOK



PINTEREST



TWITTER



INSTAGRAM

SOUSCRIPTION ABONNEMENT INTERNET



Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet Indigo (www.group-indigo.fr), l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Cette fonctionnalité est accessible au travers d'un parcours client intuitif et efficace.

RADIO INDIGO



La troisième génération de Radio Indigo se base sur une technologie de web radio. Autrement dit elle est disponible à la fois dans le parking mais aussi à partir de son Smartphone ou du site Internet (www.group-indigo.fr).

S'appuyant sur une technologie connectée toujours plus innovante, elle permet de diffuser des messages informatifs et touristiques, de promouvoir les événements (sportifs, culturels...) qui font l'actualité locale, d'alerter sur la tenue de travaux ou d'un événement extraordinaire. Les messages peuvent être diffusés selon des stratégies «mono-parking» ou plus globale.

INDIGO NEO

En 2016 le groupe INDIGO a créé OPnGO, 1ère solution application qui digitalise toutes les étapes du stationnement en voirie et dans les parkings.

Le 21 juin 2022, l'application OPnGO disparaît et devient INDIGO Neo, une plateforme digitale unique adaptée à tous les besoins de mobilité et accessible dans plus de 600 parkings et près de 80 villes en voirie, en France et en Europe.

INDIGO Neo, est la 1ère application qui permet de bénéficier de l'accès « mains libres » dans les parcs de stationnement INDIGO, grâce à la technologie de lecture de plaque, de payer son stationnement à l'avance, de stationner à la demande ou encore de souscrire et gérer ses abonnements. En voirie, elle offre la possibilité de payer et renouveler son stationnement de façon dématérialisée, sans prise de ticket aux horodateurs et de réaliser ses démarches de souscriptions. Elle s'adresse aussi bien aux visiteurs qu'aux résidents et professionnels, en proposant tous les tarifs disponibles dans chaque ville.



Cette nouvelle plateforme INDIGO Neo viendra s'enrichir de nouvelles fonctionnalités au service de la Ville de Honfleur et de nos clients : l'accessibilité et la réservation des bornes de recharge électriques de nos parkings, le stationnement vélo sécurisé dans nos Cyclopark, les solutions pour les professionnels et gestionnaires de flottes d'entreprises... pour une mobilité toujours plus simple et plus facile.

Le service est 100% mobile, l'utilisateur doit commencer par télécharger l'application smartphone sur iOS ou Android. Une fois son compte créé, il peut activer la géolocalisation pour l'aider à trouver l'emplacement de son stationnement, sinon, il peut utiliser la barre de recherche pour entrer son adresse.



B. RECLAMATIONS CLIENTS

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo – Tour Voltaire – 1 place des Degrés – 92800 Puteaux La Défense
- Internet : sur le site www.group-indigo.fr à l'adresse suivante service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : Numéro Client 0 810 26 3000 - 24h/24 - 7j/7

Indigo s'engage à répondre et/ou apporter une solution sous 72 heures. Tous les appels font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale concernée.

En 2022, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Charles-de-Gaulle, plus de 931 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **260**
- administratif, règlement, suivi vente : **181**
- incidents techniques (défaut péage,...) : **411**
- divers (objets perdus,...) : **14**
- réclamations, remarques, suggestions : **65**

En 2022, le Service Client via le numéro de téléphone dédié et le site web ont traité, au niveau du parc Jean-Jaurès, plus de 651 demandes dont la répartition est la suivante :

- renseignements commerciaux (tarifs, heures d'ouverture) : **262**
- administratif, règlement, suivi vente : **164**
- incidents techniques (défaut péage,...) : **163**
- divers (objets perdus,...) : **7**
- réclamations, remarques, suggestions : **55**

Le numéro Azur d'Indigo est indiqué sur l'ensemble des documents à destination des clients (tickets, cartes d'abonnement, documents de communication, ...).



C. QUALITE DE SERVICE

a) Le contrôle qualité par appels et visites mystères

VISITES MYSTERES

Avec les visites mystères, nous vérifions la qualité de nos parcs de stationnement.

Soucieux de la qualité de son service, Indigo effectue un contrôle de l'accueil et de ses équipements régulièrement. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En quoi consistent ces visites mystères ?

Plusieurs fois par an, des professionnels se faisant passer pour des clients, effectuent des visites de manière anonyme dans nos parkings. Ils ont pour mission de mesurer la qualité du parc de stationnement visité.

Ils apportent aux équipes d'Indigo des indications précieuses pour améliorer l'accueil, les accès véhicules et piétons ainsi que les contacts avec les clients Indigo

Ces interventions mystères permettent d'établir un état à un instant donné pour chacun des parcs. Chaque responsable de site est encouragé à faire progresser son parc au profit des clients.

Au quotidien nos équipes disposent pour effectuer leurs rondes d'un outil SAMEX permettant un audit et un débriefing immédiat. Ces tournées sont faites en moyenne 5 fois par semaine.



b) Engagements environnementaux

Indigo s'engage pour l'environnement : écoconception et éco exploitation

Parce que son ambition est de concourir à une meilleure intégration du parking dans son environnement proche et dans l'environnement en général, Indigo travaille sur une diminution de son empreinte carbone.

Des programmes de conception et d'exploitation écoresponsables

L'objectif annoncé est de répondre aux enjeux de développement durable des villes et des acteurs économiques, en tendant vers une intégration plus douce du parking dans son environnement.



c) Engagements sociaux

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2016.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

UNE ECOLE DE TERRAIN

Le Campus Indigo est installé au siège de l'entreprise à La Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

POUR LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Vous trouverez, ci-dessous, les formations dispensées pour les collaborateurs du contrat des parcs Charles de Gaulle et Jean-Jaurès :



Parc	Fonction	Formation Suivie
Jean-Jaurès	Agent de maitrise	Habilitation électrique
Jean-Jaurès	Agent d'exploitation	Promesse client
Jean-Jaurès	Agent d'exploitation	Accueil handicapés
Jean Jaurès	Agent d'exploitation	Sécurité incendie

FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

EMPLOI DES PERSONNELS HANDICAPES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

d) Les moyens pour assurer la gestion du service

Parc CHARLES DE GAULLE

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- o 2 téléphones fixes,
- o 1 autolaveuse
- o Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet, 1 PC équipé des logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage et 1 PC doté d'un logiciel de gestion technique centralisée des équipements du site.
- o Un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- o 1 coffre,
- o L'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6
Rampe d'entrée	1					
Rampe de sortie	1					
Panneau libre/saturé	1					
Escalier	2	2	2	2	2	2
Ascenseur	2	2	2	2	2	2
Allée de circulation	2	2	2	2	2	2
Entrée hall caisse	2					
QUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6
Contrôleur d'entrée	2					
Contrôleur de sortie	2					
Barrière d'entrée	2					
Barrière de sortie	2					
Caisse automatique	3					
Colonne sèche	2	2	2	2	2	2
Commande pompier	1					
Déclencheur manuels	2	2	2	2	2	2
Extincteur	5	2	2	5	6	4
Bac à sable	2	2	2	2	2	2
Edicule extraction d'air	1	1	1	1	1	1
Phonie	7	2	2	2	2	2
Caméra de surveillance	7	3	3	2	4	4
OCAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4	Niveau -5	Niveau -6
Archive/technique	2	1	1			2
TGBT	1					
EDF	1					
Pompe		1				1
Machinerie Ascenseur	2					
Compteurs Electriques	1					

Parc JEAN JAURES

Pour la gestion du parc de stationnement l'équipe d'exploitation dispose des moyens suivants :

- 1 téléphone fixe,
- 1 autolaveuse
- Un PC de gestion équipé du logiciel de gestion commercial SIGC (logiciel Indigo de gestion commerciale des parcs de stationnement) avec accès à Internet et à l'Intranet, 1 PC dédié aux logiciels de gestion des équipements de contrôle d'accès et de péage et 1 PC hébergeant la gestion technique centralisée des équipements du site
- Un local de stockage pour les pièces détachées (lisses de barrières, consommables, tickets...)
- 1 coffre,
- L'outillage à main nécessaire aux diverses tâches techniques (tournevis, clés, voltmètre, produits divers, etc.)

ENVIRONNEMENT	Niveau -1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Rampe d'entrée	1			
Rampe de sortie	1			
Panneau libre/saturé	1			
Escalier	2	2	2	2
Monte charge	2			
Ascenseur	2	2	2	2
Allée de circulation	3	3	3	3
Entrée hall caisse	1			
EQUIPEMENTS	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Contrôleur d'entrée	2			
Contrôleur de sortie	2			
Barrière d'entrée	2			
Barrière de sortie	2			
Porte basculante	2			
Lecteur de badges	1			
Lecteur piéton	3			
Caisse automatique	2			
Colonne sèche	2	2	2	2
Commande pompier	1			
Déclencheur manuels	3	3	3	2
Extincteur	12	9	10	10
Bac à sable	3	3	4	3
Edicule extraction d'air	2	2	2	2
Phonie	9	3	3	3
Caméra de surveillance	9	3	3	3
LOCAUX TECHNIQUES	Niveau-1	Niveau -2	Niveau -3	Niveau -4
Archive/technique		1		
TGBT	1			
EDF	1			
Pompe				1
Machinerie Ascenseur	1			
Compteurs Electriques	1			

e) Sûreté et sécurité

Parc CHARLES DE GAULLE et JEAN JAURES

Au cours de l'année 2022, nous avons constaté une augmentation importante des faits d'insécurité et de dégradations de biens dans le parc de stationnement. Ces incidents ont eu un impact négatif sur la perception du parc et ont créé un sentiment d'insécurité grandissant.

Les actes de vandalisme les plus fréquents ont été :

- Les graffitis sur les murs et les tags sur les équipements du parc de stationnement et des aménagements public tels que les bancs et les murs.
- Des dégradations de portes d'accès au parking, système de contrôle d'accès ainsi que sur nos équipements de vidéo surveillance

Ces actes ont non seulement dégradé l'apparence du parc, mais ont généré également des frais importants en termes de nettoyage et de réparation.

En outre, nous avons été témoins d'une augmentation significative de casses de véhicules et de vols à la roulotte. Ce parc est d'autant plus touché, car nous avons énormément de touristes y stationnant. Ces vols à la roulotte ont également été signalés sur certains autres parcs de stationnement que nous gérons au sein de la Ville de Marseille.

Également un phénomène s'est accentué au cours de cette année, en la présence de nombreux toxicomanes venant se réfugier dans les recoins du parc de stationnement afin de s'administrer des produits illicites, laissant au passage des objets dangereux tels que seringues, taches de sang et autres.

Ces incidents ont également un impact négatif sur l'attractivité de notre parc de stationnement.

Pour lutter contre ces problèmes, il est important que les autorités compétentes prennent des mesures pour renforcer la sécurité. Cela peut inclure l'installation de système de sécurisation supplémentaire ainsi qu'une augmentation de la présence policière.

La société Indigo a d'ores et déjà pris des dispositions plus importantes avec la mise en place de présence renforcée de d'agents de sécurité pour endiguer ce phénomène.

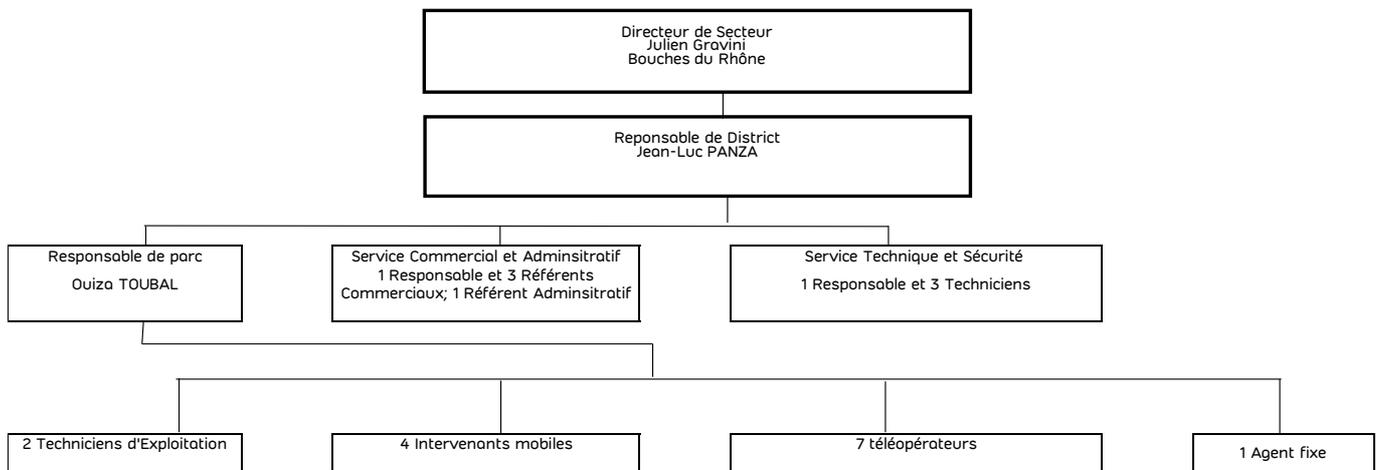
Nous avons également entrepris au cours du dernier trimestres 2022, des échanges plus fréquents avec les services de l'ordre afin qu'ils puissent coordonner leurs opérations de façon plus ciblées, menant des résultats plus probants.

Enfin il est important de noter que nous observons que ces phénomènes sont généralisés et ce sont grandement accentués au sein de la Ville de Marseille.

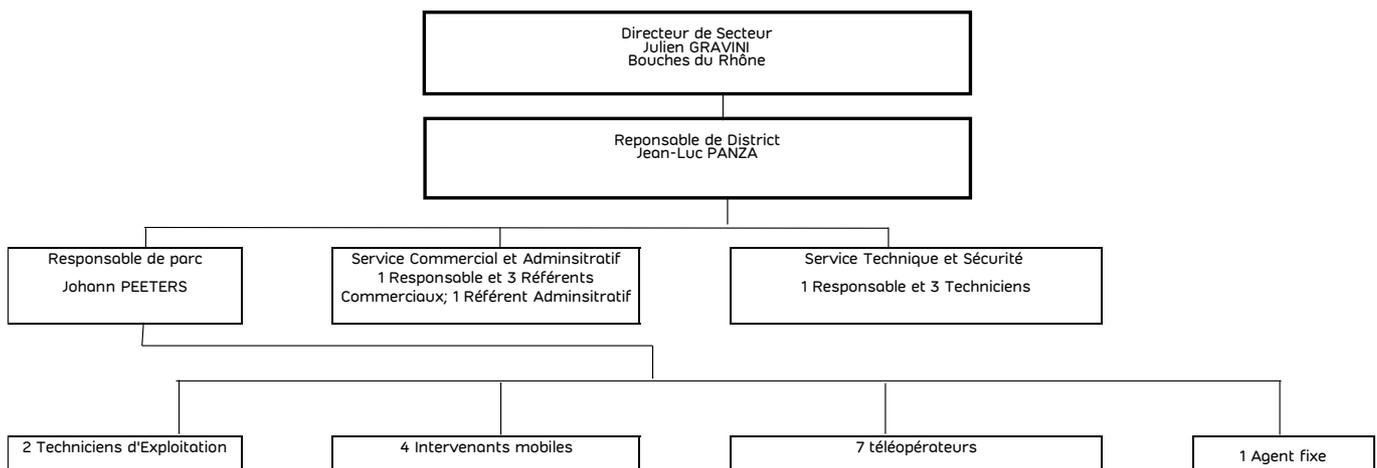
VI. ANALYSE DES EFFECTIFS

A. ORGANIGRAMME ET EFFECTIFS EN 2022

Parc CHARLES DE GAULLE



Parc JEAN JAURES



B. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL PAR TYPE D'ETP

Parc CHARLES DE GAULLE

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	4 871 €	0,06
Responsable de site	6 721 €	0,15
CRTO	30 234 €	0,75
Service Sécurité et Technique	12 652 €	0,25
Service Commercial et Admin	9 900 €	0,25
Agents d'exploitation et Techniciens	68 040 €	2,12
Total	132 418 €	3,58

Parc JEAN JAURES

	Détail des frais par type d'ETP	ETP
Encadrement (Directeur de Secteur, Responsable de District, Assistanat)	4 871 €	0,06
Responsable de site	5 669 €	0,14
CRTO	18 234 €	0,45
Service Sécurité et Technique	10 652 €	0,20
Service Commercial et Admin	9 900 €	0,25
Agents d'exploitation et Techniciens	58 800 €	1,82
Total	108 126 €	2,92

2.

COMPTE-RENDU FINANCIER DU SERVICE

I. COMPTE D'EXPLOITATION

COMPTE PREVISIONNEL VS REALISE POUR L'ANNEE 2022

PARC CHARLES DE GAULLE

en euros H.T.

ANNEE 2022

Comparatif réalisé / Budgété N	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart Budget/Réalisé
Horaires parcs	1 768 609	1 896 555	127 946
Abonnés parcs	539 925	533 101	-6 824
Voirie			
Garantie de recettes villes	74 440	70 969	-3 471
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires	3 600	3 948	348
Activités annexes	7 200	10 310	3 110
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 393 774	2 514 883	121 109
Subventions d'exploitation			
Autres Produits		35	35
Sous Total Autres Produits	0	35	35
Total Produits d'Exploitation	2 393 774	2 514 918	121 144
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-151 832	-132 418	19 414
Personnel Contrat à Durée Déterminée			0
Autre Personnel externe et Frais Divers	-4 000	-3 736	264
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-3 000	-13 329	-10 329
Prestations de Nettoyage	-51 876	-51 391	485
Prestations de Gardiennage	-33 957	-40 747	-6 790
Sous Total Frais de Personnel	-244 665	-241 621	3 044
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-29 500	-45 249	-15 749
Entretien : Contrats	-23 400	-21 892	1 508
Electricité, Fluides	-34 300	-34 218	82
Autres Prestations Sous Traitées			0
Frais de Télécommunication	-3 000	-2 702	298
Location Matériel d'Exploitation	-1 000	-907	93
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-91 200	-104 968	-13 768
Actions Commerciales	-800	-557	243
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-21 504	-23 253	-1 749
Frais Administratifs et Divers	-1 000	-414	586
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-23 304	-24 224	-920
Total Charges Directes d'Exploitation	-359 169	-370 813	-11 644
Police d'Assurances	-14 363	-15 183	-820
Sinistres		118 790	118 790
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-11 969	-12 574	-605
Redevances Aux Concédants			0
Taxes et Versements Assimilés	-147 690	-150 137	-2 447
Autres Charges et Provisions Courantes		-10 951	-10 951
Charges de Gros Entretien	-20 000	5 294	25 294
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-52 663	-44 262	8 401
Frais Généraux Siège	-161 580	-176 796	-15 216
Total Autres Charges d'Exploitation	-408 265	-285 819	122 446
Total Autres Charges d'Exploitation	-408 265	-285 819	122 446
Total Charges d'Exploitation	-767 434	-656 632	110 802
Autres Charges Non Courantes			0
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		-829	-829
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-270 597	-288 578	-17 981
Autres Provisions Non Courantes			0
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-270 597	-289 407	-18 810
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-270 597	-289 407	-18 810
EBIT	1 355 743	1 568 879	213 136
Frais Financiers	-205 434	-277 923	-72 489
Total Frais Financiers	-205 434	-277 923	-72 489
Total Frais Financiers	-205 434	-277 923	-72 489
Resultat Net avant Impôt Parc	1 150 309	1 290 956	140 647

PARC JEAN JAURES

en euros H.T.

ANNEE 2022

Comparatif réalisé / Budgété N	Budget 2022	Réalisé 2022	Ecart Budget/Réalisé
Horaires parcs	233 424	279 512	46 088
Abonnés parcs	507 210	474 559	-32 651
Voirie			
Garantie de recettes villes		71 881	71 881
Prestation de services			
Activité de Contrôle			
Appels de charges amodiataires			
Activités annexes	1 557	732	-825
Sous Total Chiffre d'Affaires	742 191	826 684	84 493
Subventions d'exploitation			
Autres Produits			
Sous Total Autres Produits			
Total Produits d'Exploitation	742 191	826 684	84 493
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-140 601	-108 126	32 475
Personnel Contrat à Durée Déterminée			
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 000	-2 258	742
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-4 992	-16 587	-11 595
Prestations de Nettoyage	-21 576	-27 076	-5 500
Prestations de Gardiennage	-54 187	-38 748	15 439
Sous Total Frais de Personnel	-224 356	-192 795	31 561
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-24 000	-39 012	-15 012
Entretien : Contrats	-27 100	-17 095	10 005
Electricité, Fluides	-32 000	-32 175	-175
Autres Prestations Sous Traitées			
Frais de Télécommunication	-3 800	-2 472	1 328
Location Matériel d'Exploitation	-3 000	-271	2 729
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-89 900	-91 025	-1 125
Actions Commerciales	-700	-794	-94
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-7 104	-7 148	-44
Frais Administratifs et Divers	-600	-516	84
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-8 404	-8 458	-54
Total Charges Directes d'Exploitation	-322 660	-292 278	30 382
Police d'Assurances	-4 453	-5 112	-659
Sinistres		1 092	1 092
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 711	-4 133	-422
Redevances Aux Concédants			
Taxes et Versements Assimilés	-96 690	-99 826	-3 136
Autres Charges et Provisions Courantes		449	449
Charges de Gros Entretien	-14 000	-5 288	8 712
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-16 328	-14 550	1 778
Frais Généraux Siège	-50 098	-58 116	-8 018
Total Autres Charges d'Exploitation	-185 280	-185 484	-204
Total Autres Charges d'Exploitation	-185 280	-185 484	-204
Total Charges d'Exploitation	-507 940	-477 762	30 178
Autres Charges Non Courantes			
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport			
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-233 257	-231 695	1 562
Autres Provisions Non Courantes			
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-233 257	-231 695	1 562
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-233 257	-231 695	1 562
EBIT	994	117 227	116 233
Frais Financiers	-177 845	-235 482	-57 637
Total Frais Financiers	-177 845	-235 482	-57 637
Total Frais Financiers	-177 845	-235 482	-57 637
Resultat Net avant Impot Parc	-176 851	-118 255	58 596

COMPTES DU DELEGATAIRE

Parc CHARLES DE GAULLE

EN H.T.	Année 2021	Année 2022
Horaires parcs	1 567 691	1 896 555
Abonnés parcs	536 720	533 101
Voirie		
Garantie de recettes villes	78 295	70 969
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires	3 243	3 948
Activités annexes	11 139	10 310
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 197 088	2 514 883
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	100	35
Sous Total Autres Produits	100	35
Total Produits d'Exploitation	2 197 188	2 514 918
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-120 600	-132 418
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 772	-3 736
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-6 542	-13 329
Prestations de Nettoyage	-33 813	-51 391
Prestations de Gardiennage	-24 693	-40 747
Sous Total Frais de Personnel	-189 420	-241 621
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-34 607	-45 249
Entretien : Contrats	-20 679	-21 892
Electricité, Fluides	-22 765	-34 218
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-3 098	-2 702
Location Matériel d'Exploitation	590	-907
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-80 559	-104 968
Actions Commerciales	-466	-557
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-18 642	-23 253
Frais Administratifs et Divers	-435	-414
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-19 543	-24 224
Total Charges Directes d'Exploitation	-289 522	-370 813
Police d'Assurances	-13 275	-15 183
Sinistres	-24 528	118 790
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-10 985	-12 574
Redevances Aux Concédants		
Taxes et Versements Assimilés	-142 262	-150 137
Autres Charges et Provisions Courantes	6 966	-10 951
Charges de Gros Entretien	-14 144	5 294
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-43 063	-44 262
Frais Généraux Siège	-139 954	-176 796
Total Autres Charges d'Exploitation	-381 245	-285 819
Total Autres Charges d'Exploitation	-381 245	-285 819
Total Charges d'Exploitation	-670 767	-656 632
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		-829
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-276 126	-288 578
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-276 126	-289 407
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-276 126	-289 407
EBIT	1 250 295	1 568 879
Frais Financiers	-200 664	-277 923
Total Frais Financiers	-200 664	-277 923
Total Frais Financiers	-200 664	-277 923
Resultat Net avant Impot Parc	1 049 631	1 290 956

Les charges directes d'exploitations ont augmenté essentiellement sur les postes « frais de personnel » marquant ainsi un retour à la présence maximale de nos équipes post COVID et aux moyens supplémentaires que nous avons dû mettre en place suite à la recrudescence du vandalisme, au squat et aux vols perpétrés dans les parcs.

Il faut également noter une augmentation des frais d'électricité qui devraient être encore plus importants en 2023.

Le poste positif des assurances correspond à la prise en charge des frais de réparation suite au sinistre lié à l'incendie.

Parc JEANJAURES

EN H.T.	Année 2021	Année 2022
Horaires parcs	205 064	279 512
Abonnés parcs	565 921	474 559
Voirie		
Garantie de recettes villes		71 881
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires		
Activités annexes	780	732
Sous Total Chiffre d'Affaires	771 765	826 684
Subventions d'exploitation		
Autres Produits		0
Sous Total Autres Produits	0	0
Total Produits d'Exploitation	771 765	826 684
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-90 765	-108 126
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-2 637	-2 258
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 539	-16 587
Prestations de Nettoyage	-14 831	-27 076
Prestations de Gardiennage	-25 023	-38 748
Sous Total Frais de Personnel	-138 795	-192 795
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-50 899	-39 012
Entretien : Contrats	-11 888	-17 095
Electricité, Fluides	-26 814	-32 175
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-2 809	-2 472
Location Matériel d'Exploitation	153	-271
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-92 257	-91 025
Actions Commerciales	-765	-794
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-7 087	-7 148
Frais Administratifs et Divers	-196	-516
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-8 048	-8 458
Total Charges Directes d'Exploitation	-239 100	-292 278
Police d'Assurances	-5 066	-5 112
Sinistres	-17 295	1 092
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 859	-4 133
Redevances Aux Concédants		
Taxes et Versements Assimilés	-96 429	-99 826
Autres Charges et Provisions Courantes	-1 609	449
Charges de Gros Entretien	-16 292	-5 288
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-15 127	-14 550
Frais Généraux Siège	-49 161	-58 116
Total Autres Charges d'Exploitation	-204 838	-185 484
Total Autres Charges d'Exploitation	-204 838	-185 484
Total Charges d'Exploitation	-443 938	-477 762
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-234 279	-231 695
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-234 279	-231 695
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-234 279	-231 695
EBIT	93 548	117 227
Frais Financiers	-169 600	-235 482
Total Frais Financiers	-169 600	-235 482
Total Frais Financiers	-169 600	-235 482
Resultat Net avant Impot Parc	-76 052	-118 255

Les charges directes d'exploitations ont augmenté essentiellement sur les postes « frais de personnel » marquant ainsi un retour à la présence maximale de nos équipes post COVID et aux moyens supplémentaires que nous avons dû mettre en place suite à la recrudescence du vandalisme, au squat et aux vols perpétrés dans les parcs.

COMPTE PREVISIONNEL 2023

Parc CHARLES DE GAULLE

EN H.T.	Budget initial 2023
Horaires parcs	1 919 689
Abonnés parcs	541 730
Voirie	
Garantie de recettes villes	73 957
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	3 948
Activités annexes	9 381
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 548 705
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	
Sous Total Autres Produits	0
Total Produits d'Exploitation	2 548 705
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-167 069
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-5 000
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-7 000
Prestations de Nettoyage	-51 900
Prestations de Gardiennage	-37 400
Sous Total Frais de Personnel	-268 369
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-41 300
Entretien : Contrats	-22 600
Electricité, Fluides	-70 315
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-3 000
Location Matériel d'Exploitation	-2 000
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-139 215
Actions Commerciales	-7 646
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-53 500
Frais Administratifs et Divers	-1 000
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-62 146
Total Charges Directes d'Exploitation	-469 730
Police d'Assurances	-15 292
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-12 744
Redevances Aux Concédants	
Taxes et Versements Assimilés	-152 917
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-17 500
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-56 072
Frais Généraux Siège	-172 038
Total Autres Charges d'Exploitation	-426 563
Total Autres Charges d'Exploitation	-426 563
Total Charges d'Exploitation	-896 293
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-282 434
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-282 434
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-282 434
EBIT	1 369 978
Frais Financiers	-194 527
Total Frais Financiers	-194 527
Total Frais Financiers	-194 527
Resultat Net avant Impot Parc	1 175 451

Parc JEAN JAURES

EN H.T.	Budget initial 2023
Horaires parcs	285 432
Abonnés parcs	275 960
Voirie	
Garantie de recettes villes	258 000
Prestation de services	
Activité de Contrôle	
Appels de charges amodiataires	
Activités annexes	688
Sous Total Chiffre d'Affaires	820 080
Subventions d'exploitation	
Autres Produits	
Sous Total Autres Produits	0
Total Produits d'Exploitation	820 080
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-132 484
Personnel Contrat à Durée Déterminée	
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 000
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-10 000
Prestations de Nettoyage	-21 600
Prestations de Gardiennage	-55 000
Sous Total Frais de Personnel	-222 084
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-37 000
Entretien : Contrats	-25 100
Electricité, Fluides	-65 600
Autres Prestations Sous Traitées	
Frais de Télécommunication	-3 800
Location Matériel d'Exploitation	-3 000
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-134 500
Actions Commerciales	-3 160
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-14 900
Frais Administratifs et Divers	-600
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-18 660
Total Charges Directes d'Exploitation	-375 244
Police d'Assurances	-4 920
Sinistres	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-4 100
Redevances Aux Concédants	
Taxes et Versements Assimilés	-102 591
Autres Charges et Provisions Courantes	
Charges de Gros Entretien	-14 000
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-18 042
Frais Généraux Siège	-55 355
Total Autres Charges d'Exploitation	-199 008
Total Autres Charges d'Exploitation	-199 008
Total Charges d'Exploitation	-574 252
Autres Charges Non Courantes	
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-238 496
Autres Provisions Non Courantes	
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-238 496
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-238 496
EBIT	7 332
Frais Financiers	-165 342
Total Frais Financiers	-165 342
Total Frais Financiers	-165 342
Resultat Net avant Impot Parc	-158 010

II. COMPTE DU DELEGATAIRE CONSOLIDE

EN H.T.	Année 2021	Année 2022
Horaires parcs	1 772 755	2 176 067
Abonnés parcs	1 102 641	1 007 660
Voirie		
Garantie de recettes villes	78 295	142 850
Prestation de services		
Activité de Contrôle		
Appels de charges amodiataires	3 243	3 948
Activités annexes	11 919	11 042
Sous Total Chiffre d'Affaires	2 968 853	3 341 567
Subventions d'exploitation		
Autres Produits	100	35
Sous Total Autres Produits	100	35
Total Produits d'Exploitation	2 968 953	3 341 602
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-211 365	-240 544
Personnel Contrat à Durée Déterminée		
Autre Personnel externe et Frais Divers	-6 409	-5 994
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-12 081	-29 916
Prestations de Nettoyage	-48 644	-78 467
Prestations de Gardiennage	-49 716	-79 495
Sous Total Frais de Personnel	-328 215	-434 416
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-85 506	-84 261
Entretien : Contrats	-32 567	-38 987
Electricité, Fluides	-49 579	-66 393
Autres Prestations Sous Traitées		
Frais de Télécommunication	-5 907	-5 174
Location Matériel d'Exploitation	743	-1 178
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-172 816	-195 993
Actions Commerciales	-1 231	-1 351
Collecte de Fonds et Traitements Bancaires	-25 729	-30 401
Frais Administratifs et Divers	-631	-930
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-27 591	-32 682
Total Charges Directes d'Exploitation	-528 622	-663 091
Police d'Assurances	-18 341	-20 295
Sinistres	-41 823	119 882
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-14 844	-16 707
Redevances Aux Concédants		
Taxes et Versements Assimilés	-238 691	-249 963
Autres Charges et Provisions Courantes	5 357	-10 502
Charges de Gros Entretien	-30 436	6
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-58 190	-58 812
Frais Généraux Siège	-189 115	-234 912
Total Autres Charges d'Exploitation	-586 083	-471 303
Total Autres Charges d'Exploitation	-586 083	-471 303
Total Charges d'Exploitation	-1 114 705	-1 134 394
Autres Charges Non Courantes		
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport		-829
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-510 405	-520 273
Autres Provisions Non Courantes		
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-510 405	-521 102
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-510 405	-521 102
EBIT	1 343 843	1 686 106
Frais Financiers	-370 264	-513 405
Total Frais Financiers	-370 264	-513 405
Total Frais Financiers	-370 264	-513 405
Resultat Net avant Impot Parc	973 579	1 172 701

III. DETAIL DES FRAIS DE PERSONNEL

Nous vous remercions de vous reporter au chapitre 6 du compte-rendu technique.



ANNEXES

- Annexe 1 : Liste des amodiataires – Parc Charles de Gaulle
- Annexe 2 : Note sur l'Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public
- Annexe 3 : Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (Article R 1411-7 I-a et b du CGCT)
- Annexe 4 : Règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation
- Annexe 5 : Bilan et comptes de résultat de la Société Concessionnaire

LISTE DES AMODIATAIRES – PARC CHARLES DE GAULLE

Annexe 1

Code D/A	Parc	Numéro Place	TitulaireActuel ContactTitre	Titulaire
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	108	M. et Mme	Gérard CARREGA
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	110		IDSUD
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	111	M.	Jean-Charles PARTOUCHE
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	127		GUIS IMMOBILIER
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	128	M.	Frédéric BASTIDE
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	129		HENRY BLANC SA
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	136	M.	Hervé LABRE et Mle Olivia DENIS
1300070	Charles de Gaulle à Marseille	1151	M.	Claude DENIBBIO



ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2022)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).



A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (l-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1^o-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2022.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1^o - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2022 (art. R 3131-4 1^o -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1^o - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1^o - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux - La Défense, le 30 mars 2023

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2022 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2022, il est appliqué un pourcentage de 5.7 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2022. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.



ANNEXE 2

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE
Exercice 2022

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2022, l'affectation des frais de structure correspond à 8,63% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homoux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

INDIGO

ANNEXE 2

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènements, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

INDIGO

ANNEXE 2

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

Indigo Infra France

Comptes annuels au 31/12/2022

1 place des Degrés Tour Voltaire 92800 Puteaux / La Défense

**Société anonyme
N° RCS 304646078**

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
BILAN - ACTIF.....	3
BILAN - PASSIF.....	4
COMPTE DE RESULTAT.....	5
COMPTE DE RESULTAT (suite).....	6
Faits caractéristiques et changements de méthode.....	7
Règles et méthodes comptables.....	8
Règles et méthodes comptables (suite).....	9
Etat de l'actif immobilisé.....	10
Etat des amortissements.....	11
Etat des provisions.....	12
Etat des échéances des créances et des dettes.....	13
Etat des charges à payer et des produits à recevoir.....	14
Listes des filiales et des participations.....	15
Variation des capitaux propres.....	16
Engagements hors bilan.....	17
Fiscalité différée ou latente.....	18
Charges et produits exceptionnels.....	19
Entreprises liées.....	20

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

BILAN-ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	244 202 402	144 450 374	99 752 028	105 653 904
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	21 045	944	20 101	23 533
Avances sur immobilisations incorporelles	3 705 955		3 705 955	3 893 917
TOTAL immobilisations incorporelles	247 929 402	144 451 318	103 478 084	109 571 355
Terrains				
Constructions	7 019 844	5 075 790	1 944 054	2 049 693
Installations techniques, matériel	3 557 634	2 068 595	1 489 040	1 520 167
Autres immobilisations corporelles	554 719	482 684	72 036	91 596
Immobilisations en cours	1 368 383		1 368 383	556 012
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	12 500 580	7 627 068	4 873 512	4 217 468
Participations	71 710 204	10 700 754	61 009 450	62 257 150
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	231 406		231 406	224 209
TOTAL immobilisations financières (2)	71 941 609	10 700 754	61 240 855	62 481 359
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	332 371 591	162 779 140	169 592 451	176 270 181
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 605 240		1 605 240	1 210 787
Clients et comptes rattachés	9 093 569	1 192 550	7 901 019	6 332 631
Autres créances	13 733 329	38 437	13 694 892	14 472 894
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances d'exploitation (3)	22 826 898	1 230 987	21 595 911	20 805 525
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	3 728 366		3 728 366	2 797 399
TOTAL Disponibilités	3 728 366		3 728 366	2 797 399
Charges constatées d'avance (3)	4 816 451		4 816 451	3 619 117
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	32 976 954	1 230 987	31 745 967	28 432 828
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	365 348 546	164 010 127	201 338 418	204 703 009
(1) dont droit au bail :				
(2) dont à moins d'un an :				
(3) dont à plus d'un an :			2 152 552	2 292 549

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

BILAN-PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	16 431 968	16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610	4 916 610
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 643 197	1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716	5 335 716
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	45 470	-2 455 035
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 524 136	26 224 158
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	45 897 096	52 096 614
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	730 480	5 295 716
Provisions pour charges	513 000	1 020 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 243 480	6 315 716
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers	64 082 253	75 952 337
TOTAL Dettes financières (1)	64 082 253	75 952 337
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	366 680	422 954
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	10 571 633	17 670 313
Dettes fiscales et sociales (1)	5 746 535	4 275 750
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)	4 222 956	3 092 749
Autres dettes (1)	64 117 028	39 270 937
TOTAL Dettes	85 024 832	64 732 702
Produits constatés d'avance (1)	5 090 758	5 605 641
TOTAL DETTES (IV)	154 197 843	146 290 680
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	201 338 418	204 703 009
(1) dont à plus d'un an	53 193 447	65 471 780
dont à moins d'un an	100 637 716	80 395 946
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		10 565
Production vendue biens		
Production vendue services	75 651 147	69 215 457
Chiffre d'affaires net	75 651 147	69 226 022
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	161 040	136 996
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 881 079	13 012 331
Autres produits	143 762	9 213
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	81 837 027	82 384 562
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	43 732	
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	27 058 249	23 572 614
Impôts, taxes et versements assimilés	1 807 894	1 360 720
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisation : dotations aux amortissements	11 018 687	12 200 393
Sur immobilisation : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	297 663	846 525
Pour risques et charges : dotations aux provisions	195 911	4 548 628
Autres charges	18 198 529	18 970 386
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	58 620 666	61 499 266
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23 216 362	20 885 296
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	3 891 851	1 847 598
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	33 466	18 656
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 925 317	1 866 254
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 247 700	1 100 801
Intérêts et charges assimilées (4)	2 088 805	1 438 446
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 336 505	2 539 247
RÉSULTAT FINANCIER	588 812	-672 993
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	23 805 174	20 212 303

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	64 002	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		45 501 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 369 775	508 269
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 433 777	46 009 269
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	451	441
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	36 342	31 544 523
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 454 936	583 621
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 491 729	32 128 584
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-57 952	13 880 685
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	6 223 086	7 868 829
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	87 196 122	130 260 085
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	69 671 986	104 035 926
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	17 524 136	26 224 158
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées	3 925 314	1 865 188
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	2 088 805	1 438 446
(5) y compris :		
- redevances de crédit bail immobilier		
- redevances de crédit bail mobilier		

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

2. CHANGEMENTS DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode comptable n'a été effectué pendant l'exercice.

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société.

(a) Constructions

il s'agit de parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) Matériels et outillages et autres immobilisations corporelles

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 30 ans	Linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	Linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissement dites de durée de vie utiles. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

7. Impôts sur les sociétés

La société est intégrée dans le groupe fiscal constitué par la SAS INFRAFOCH TOPCO, en vertu d'une convention d'intégration fiscale signée avec la SAS INFRAFOCH TOPCO.

8. Identités des sociétés consolidantes

La société est intégrée globalement dans les comptes consolidés au 31/12/2022 des sociétés :

- SAS INFRA FOCH TOPCO - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.
- SAS INDIGO GROUP - 1, place des Degrés - Tour Voltaire - 92800 Puteaux la Défense.

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute au début de l'exercice	Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		252 958 718		4 627 375
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		252 958 718		4 627 375
Terrains				
Constructions	Sur sol propre	3 305 394		
	Sur sol d'autrui	1 071 088		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 524 626		11 042
Installations techniques, matériel et outillage industriels		3 290 891		61 482
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	299 752		
	Matériel de transport	2 828		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	267 503		0
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		556 012		1 180 647
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		11 318 093		1 253 170
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		71 710 204		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		224 209		7 197
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)		71 934 412		7 197
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		336 211 224		5 887 742

ACTIF IMMOBILISE		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		-132 827	9 523 864	247 929 402	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)		-132 827	9 523 864	247 929 402	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	27 845		3 333 239	
	Sur sol d'autrui			1 071 088	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	79 848		2 615 517	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		215 827	10 566	3 557 634	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			299 752	
	Matériel de transport			2 828	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		15 363	252 140	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		-368 276		1 368 383	
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		-44 755	25 928	12 500 580	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				71 710 204	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				231 406	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)				71 941 609	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		-177 583	9 549 792	333 108 143	

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables	Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	140 795 143	10 782 671	9 487 522	142 090 292
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	140 795 143	10 782 671	9 487 522	142 090 292
Terrains				
Constructions	Sur sol propre	3 239 026	2 307	3 241 333
	Sur sol d'autrui	106 308	26 328	132 636
	Installations générales, agencements	1 506 082	195 739	1 701 822
Installations techniques, matériels et outillages	1 770 724	308 437	10 566	2 068 595
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	208 198	19 518	227 716
	Matériel de transport	2 786	42	2 828
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	267 503	0	15 363
	Emballages récupérables et divers			
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	7 100 626	552 371	25 928	7 627 068
TOTAL GENERAL (I+II)	147 895 769	11 335 042	9 513 450	149 717 361

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

PROVISIONS DE L'EXERCICE				
Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour amortissements de fin de contrats				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	6 315 716	195 911	5 268 147	1 243 480
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	6 315 716	195 911	5 268 147	1 243 480
Provisions sur immos incorporelles	2 592 220	280 034	511 228	2 361 026
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	9 453 054	1 247 700		10 700 754
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	1 303 891	297 663	409 004	1 192 550
Autres provisions pour dépréciations	38 437			38 437
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)	13 387 602	1 825 397	920 232	14 292 767
TOTAL GENERAL (I+II+III)	19 703 318	2 021 308	6 188 379	15 536 247
Dont dotations et reprises d'exploitation		493 574	5 677 151	
Dont dotations et reprises financières		1 247 700		
Dont dotations et reprises exceptionnelles		280 034	511 228	
Dépréciations des titres mis en équivalence				

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

ETAT DES CREANCES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		231 406		231 406
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE (I)		231 406		231 406
Clients douteux ou litigieux		1 545 241	1 545 241	
Autres créances clients		7 548 329	7 548 329	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 492 637	2 492 637	
	Autres impôts			
	Divers	2 190 437	2 190 437	
Groupes et associés		6 011 048	6 011 048	
Débiteurs divers		4 644 446	4 644 446	
Charges constatées d'avance		4 816 451	2 663 899	2 152 552
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT (II)		29 248 588	27 096 036	2 152 552
TOTAL DES CREANCES (I+II)		29 479 994	27 096 036	2 383 958
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				

ETAT DES DETTES		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		64 082 253	12 304 444	29 030 021	22 747 788
Fournisseurs et comptes rattachés		10 571 633	10 571 633		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		87 523	87 523		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	2 479 306	2 479 306		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 179 706	3 179 706		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 222 956	4 222 956		
Groupes et associés		45 601 779	45 601 779		
Autres dettes		18 515 249	18 515 249		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 090 758	3 675 120	423 338	992 300
TOTAL DES DETTES		153 831 163	100 637 716	29 453 359	23 740 088
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		11 900 000			

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							
CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Affectation du résultat N-1	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	16 431 968						16 431 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	4 916 610						4 916 610
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	1 643 197						1 643 197
Réserves statutaires ou contractuelles	5 335 716						5 335 716
Réserves réglementées							
Autres réserves				45 470			45 470
Report à nouveau	-2 455 035			26 178 688	-23 723 653		0
Résultat de l'exercice	26 224 158	17 524 136		-26 224 158			17 524 136
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	52 096 614	17 524 136		0	-23 723 653		45 897 096

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
Catégories de titres	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 026 998			1 026 998	16,00
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Parts fondateurs					
TOTAL	1 026 998			1 026 998	

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN		MONTANTS
ENGAGEMENTS RECUS		
Garantie travaux		30 150 000
Garantie de Paiement		5 295 043
TOTAL		35 445 043
ENGAGEMENTS DONNES		
Garanties d'exécution des conventions de concessions ou prestations		5 600 124
Garanties de bonnes fin travaux		1 048 500
Garanties de paiements ou contentieux ou fiscales		15 811
Garanties financières Mère pour le compte de filiale		5 000 000
Locations Immobilières		10 353 765
Redevances fixes DSP		56 714 613
Engagements d'achats et d'investissement		5 242 402
Autres engagements		
TOTAL		83 975 215

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

FISCALITE DIFFEREE OU LATENTE		
	Base	Impôt (1)
Accroissement de la dette future d'impôt		
Charges immobilisées	102 052	25 513
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Total	102 052	25 513
Allègement de la dette future d'impôt		
Provisions risques et charges		
Provision pour dépréciations	2 548 295	637 074
Charges à payer	87 523	21 881
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement		
Total	2 635 818	658 955
Situation différée nette		-633 442

(1) Taux d'impôt : 25,00%

Indigo Infra France
Comptes annuels au Indigo Infra France
Comptes annuels au 31/12/2022

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participations et créances rattachées	71 710 204	
Prêts		
Immobilisations financières	71 710 204	
Créances clients et comptes rattachés	2 018 321	
Autres créances	8 954 636	
Créances	10 972 957	
Emprunts et dettes financières divers		63 778 439
Dettes financières		63 778 439
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 401 288
Dettes sur immobilisations		1 517 578
Autres dettes		45 634 709
Dettes		53 553 574

COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	25 497 558	830 867
Charges et produits financiers	2 088 805	3 925 314
Charges et produits exceptionnels		